



Philippe Kerrand

L'étrange  
colonel Rémy

ÉPOQUES

Champ Vallon



*Illustration de couverture :*  
Guy A. Delhayé. DR.

© 2020, CHAMP VALLON, 01350 Ceyzérieu  
[www.champ-vallon.com](http://www.champ-vallon.com)  
ISBN 979-10-267-0923-7  
ISSN 0298-4792

Philippe Kerrand

*L'ÉTRANGE*  
COLONEL *RÉMY*

Champ Vallon

*à José de Fontelo*

Rémy [...] : c'était pour nous à Londres [...] le pilier fondamental de notre secrète emprise en France sous l'Occupation. La CND, « Confrérie Notre-Dame », devenue le réseau « Castille », est demeurée pendant quatre ans, contre vents et marées, une des sources principales de nos informations – et par conséquent de celles dont disposèrent les Alliés – sur les moyens et les mouvements des forces nazies. [...]

C'est dans ce dernier domaine [le renseignement] que Gilbert Renault, devenu « Rémy », passa d'emblée d'amateur à maître. Son génie propre fut de comprendre dès le lendemain de la défaite que, pour libérer le territoire, il faudrait battre l'ennemi et que, pour le battre, il faudrait avant tout le connaître, le « photographe », mettre sur la table ses effectifs et leurs articulations, percer à jour ses projets. [...]

Chrétien, profondément sincère, il avait placé son réseau sous l'invocation de « Notre-Dame ». Plus tard, alors qu'il faisait partie du conseil de direction du rassemblement du peuple français, son cœur généreux le poussa à publier, en faveur d'une réconciliation avec la mémoire du maréchal Pétain, une déclaration dont ses amis – dont j'étais – et le général de Gaulle s'offusquèrent. [...]

Ses livres, ses articles, ses conférences ont porté, depuis la Libération, un témoignage constant aux luttes et aux sacrifices de la résistance la moins spectaculaire et la plus efficace dont il a été un des chefs et un des principaux inspirateurs. C'est grâce à des hommes tels que lui que la France a recouvré son indépendance, non point passivement, grâce au seul combat de ses alliés mais en partie au moins par ses propres forces, par l'action opiniâtre et obscure de ces hommes d'un réseau que Pierre Brossolette nommait « les soutiers de la gloire ».

Jacques Soustelle,  
de l'Académie française, ancien directeur général  
des services de renseignements et d'action de la France Libre<sup>1</sup>

1. Article nécrologique de Jacques Soustelle, « Rémy, agent secret de la France libre ». *Le Figaro*, le 31 juillet 1984.



## INTRODUCTION

« Tu t'étais juré de faire de ta vie un jeu amusant, capricieux, dangereux, difficile... »<sup>1</sup>

Boris Vildé.

Mort seul, une nuit, dans la chambre d'un hôtel de province, Gilbert Renault, dit Rémy, a bien mérité de la Patrie. En quelques mots, Jacques Soustelle lui a rendu un bel hommage.

Rémy? Soustelle? Deux noms désormais quelque peu oubliés. Ce dernier, pourtant, fut l'un des plus brillants intellectuels de sa génération : normalien à dix-sept ans, agrégé de philosophie à vingt ans, docteur ès lettres à vingt-cinq ans. Ce spécialiste renommé des civilisations précolombiennes en poste au Mexique a rallié sans hésiter la France libre en juillet 1940. « Commissaire à l'Information à Londres, [...] cet homme d'une rare culture a été désigné en 1943 par le général de Gaulle pour prendre la tête des services secrets de la France combattante<sup>2</sup>. » Soustelle versera dans le camp de « l'Algérie française ». Les pieds-noirs, qui l'avaient si mal accueilli, ne se consoleront jamais de son départ. L'offre que lui fera le président de la République, Vincent Auriol, de former le gouvernement au mois de janvier 1952 entraînera la cassure avec de Gaulle. La rupture sera définitivement consommée, en janvier 1960, quand Soustelle, ministre délégué auprès du Premier ministre, Michel Debré, chargé du Sahara, des Territoires d'outre-mer, des Départements d'outre-mer et de l'Énergie atomique, refusera de s'associer à la répression qui suivit « la semaine des barricades » à Alger. Son dernier tête-

1. Boris Vildé, *Journal et lettres de prison, 1941-1942*, Allia, 1997, p. 90. Cité par Anne Hogenhuis, *Des savants dans la Résistance, Boris Vildé et le réseau du Musée de l'Homme*, CNRS Éditions, 2009, p. 24.

2. Rémi Kauffer, *OAS, Histoire d'une guerre franco-française*, Seuil, 2002, p. 51.



## INTRODUCTION

à-tête avec le « Grand Charles » n'aura duré que deux minutes et demie.

À cette époque, Rémy avait fort prudemment « rendu [son] tablier, sans regret et sans nostalgie », car il avait appris, dira-t-il à se « méfier du pittoresque<sup>1</sup> ». Soustelle, lui, assumera, jusqu'au bannissement suprême, ses convictions profondes. Poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'État, il gagnera l'Italie. À Milan, au mois de mai 1962, il jettera les bases d'un comité exécutif du CNR-OAS. Bénéficiant des dispositions d'une loi d'amnistie, Soustelle regagnera la France au mois d'octobre 1968 et reprendra une carrière politique avant de voir son œuvre couronnée par une élection à l'Académie française. L'académicien était parfaitement qualifié pour rappeler les mérites de son aîné. Tous deux, en effet, comptent au nombre des très rares résistants de la première heure. Tous deux servirent de Gaulle, durant et après la guerre, avec un exceptionnel dévouement et une parfaite loyauté, jusqu'à ce que l'un et l'autre commettent le geste qui entraînera la rupture avec l'homme du 18 juin.

Comment a pris forme ce qu'il faut bien appeler une légende ? Qui en est à l'origine ? Rémy lui-même, le tout premier, la base de l'édifice reposant sur une impressionnante production d'ouvrages de librairie. Notre connaissance de l'itinéraire de Rémy se limite, à ce jour, à ce qu'il en a lui-même livré au travers des nombreux livres qu'il rédigea. Or, il est de nombreuses autres sources, maintenant ouvertes à notre légitime curiosité, qu'il importe de croiser avec le discours du principal intéressé. Plusieurs fonds d'archives conservent des documents de sa main ou le concernant. Toute étude historique sérieuse gagne à être complétée par l'apport de témoignages, oraux notamment, ou d'une documentation recueillie auprès des proches. Lors d'un premier contact avec un membre de la famille, il m'a été demandé de n'évoquer, en aucune façon, une certaine « affaire ». Mon correspondant faisait allusion à un fait majeur de l'existence de Rémy. Connaissant par ailleurs, de fort longue date, l'une des sœurs de Rémy, je l'avais informée, dès l'origine, de mon projet de réaliser une biographie relatant l'existence de son frère. Cette dernière émit, pour seule réserve, le souhait que cet ouvrage ne soit publié qu'après sa disparition. Jacqueline Renault, Mère Marie-Dominique, religieuse de la congrégation des dominicaines du Saint-Esprit, a quitté le monde terrestre le

1. François Brigneau, *L'Aventure est finie pour eux*, Gallimard, 1960, p. 151.

## INTRODUCTION

26 mai 2014. Un troisième correspondant décommanda *in extremis* le rendez-vous qu'il m'avait initialement accordé. Suite à ces échecs en matière d'investigation, j'ai renoncé aux entretiens.

«Faut-il bousculer une légende?», se demandait Jean-Louis Crémieux-Brilhac, résistant lui-même et historien reconnu de la France Libre. «Dure contrainte, poursuivait-il, lorsqu'elle est devenue l'histoire<sup>1</sup>». Rémy, lui-même, n'a jamais manqué de faire connaître son opinion sur tel ou tel sujet, de paraître sur le devant de la scène. Ce fait, à lui seul, pourrait justifier le projet de ce livre car, comme l'assure le proverbe, qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Pris parmi d'autres, le témoignage de Marie-Madeleine Fourcade du réseau Alliance a pour effet de donner à lire sous une tout autre lumière les propres faits et gestes de Rémy. On sera sans doute impressionné de savoir que Rémy ait, jusqu'au mois d'avril 1942, constamment circulé, en zone occupée comme en zone libre, sous sa véritable identité. On le sera moins en apprenant que le capitaine Helen des Isnards, également membre du réseau Alliance, a tenu quinze mois, au même endroit et sous son véritable nom. Rémy a, par ailleurs, fait maintes fois le récit de ses passages d'une zone à l'autre, voire à travers les Pyrénées. Or, Marie-Madeleine Fourcade en vécut de tout aussi rocambolesques. Dans son livre de souvenirs, elle raconte comment, au mois de décembre 1941, elle passa en Espagne, «pliée en quatre» dans un sac postal, où elle dut rester enfermée pendant dix heures!

Nous verrons que, durant les quarante dernières années de sa vie, celles qui ont suivi la fin de la guerre de 1939-1945, Rémy ne s'est jamais privé de raconter sa propre épopée – ne reculant pas devant le risque majeur de totalement se contredire –, par le livre et par le film, dans la presse écrite, à la radio, à la télévision, lors de conférences ou de causeries, en France et à l'étranger. Il est vraisemblablement l'un des anciens membres de la Résistance qui, usant de ce titre, s'est le plus souvent publiquement exprimé.

Même les plus grands, et nous le savons bien, n'étaient pas que grandeur. L'Histoire n'est pas faite par des enfants de chœur<sup>2</sup>.

Cette biographie de Rémy n'est certes pas la première, sa fille, Catherine de Castilho, ayant ouvert la voie en publiant, en 1970,

1. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre*, Gallimard, 1996, p. 540.

2. Henri Frenay, *L'Énigme Jean Moulin*, Robert Laffont, 1977, p. 75.

## INTRODUCTION

aux éditions France-Empire, *Mon père était Rémy*, ouvrage réédité par les éditions FAR en 1985, puis *Les enfants du Moulin*, également chez France-Empire. Deux ouvrages dont je me suis laissé dire qu'ils avaient agacé la famille et auxquels le présent recueil est redevable de plusieurs emprunts. Trente années séparent cet exercice d'épanchement filial de ce qui doit être considéré comme la première étude globale consacrée à Gilbert Renault : *Le colonel Rémy, un héros de l'ombre*<sup>1</sup>, un livre dû à la plume d'un journaliste à la retraite, Henri de Grandmaison. Un an plus tard, paraissait *Rémy, l'agent secret n° 1 de la France libre*<sup>2</sup>, un récit proposé par Guy Perrier. Ces deux ouvrages laissent une impression de déjà-lu, tellement ils sentent les *Mémoires d'un agent secret de la France libre*, l'œuvre phare de Rémy. Un historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale s'est livré à un examen sans concession du livre de M. Perrier<sup>3</sup>. Extraits : exploitation « très superficielle » des archives, « ton relâché », « tentative de biographie [...] décevante », « réalité [d'un] itinéraire de vie [...] effleurée », « trop peu de clefs d'intelligibilité d'un parcours plus complexe qu'il n'y paraît », « portrait littéralement escamoté », « ouvrage trop approximatif », pour parvenir à cette conclusion : « Le colonel Rémy aurait mérité mieux. »

Entre légende et réalité, affirmations et contradictions, déclarations fracassantes et plates excuses publiques – caractéristiques de sa manière dans son combat pour la réhabilitation de Pétain –, il n'est pas aisé de percer à jour la véritable nature d'un homme que rien ne prédestinait à entrer dans l'Histoire. Et s'il y est parvenu, il le doit à la haute idée qu'il avait de lui-même. Car ce n'est sûrement pas lui qui aurait médité sur cette réflexion du baron de Malval, *Antoine* dans la clandestinité : « Quand on n'a fait que son devoir, on n'a pas besoin de s'en vanter en public<sup>4</sup>. »

Alors que la rédaction de ce livre était bien avancée, mon attention fut attirée par un article paru dans un grand quotidien sous le titre *Comment écrire la bio d'un menteur*<sup>5</sup>. Le journaliste proposait la recension

1. CMD, 2000.

2. Perrin, 2001. Un encart publicitaire faisant la promotion de la série *Missions secrètes* de Rémy, paru en décembre 1980 dans la revue *Histoire pour tous*, présentait déjà leur auteur comme « l'agent secret n°1 de la France libre ».

3. Site [www.parutions.com](http://www.parutions.com).

4. Cité par Michael Richard Daniel Foot, *Des Anglais dans la Résistance, Le SOE en France, 1940-1944*, Tallandier, 2011, p. 567. L'auteur précise : « La plupart des survivants français se contentèrent du respect de leur entourage privé et de la satisfaction de leur propre conscience. »

5. Thomas Sotinel, *Le Monde, Histoire d'un livre*, le 12 octobre 2012.

## INTRODUCTION

d'une biographie du cinéaste Jean Renoir. Le chapitre de présentation de l'ouvrage s'intitule *Le caméléon et la couverture écossaise*<sup>1</sup>. Est-ce dû à leur commune prédilection pour le monde du cinéma, toujours est-il que la confrontation de leurs biographies respectives montre combien ils se sont tous deux attachés à mettre en scène leur propre vie ? Le parallèle est troublant. Bien des passages de l'introduction du biographe de Jean Renoir peuvent s'appliquer à Rémy. « Son attitude face au monde le conduisit parfois à parler trop, et même à écrire inconsidérément, en des circonstances également où il eût été mieux inspiré de se taire et de retenir sa plume. » Pascal Mérigeau montre comment le célèbre réalisateur s'efforça « très tôt et pour longtemps [de] se trouver un emploi » et comment il « se taill[a] à lui-même son [propre] costume », interprétant un rôle « façonné à sa mesure et retouché sans cesse », au risque de porter « un chapeau bien trop large pour lui ». À ce portrait, le biographe de Jean Renoir apporte cette nuance valable également pour Rémy : il « n'était pas forcément plus dissimulateur ou plus menteur qu'un autre, seulement les occasions de mentir et de dissimuler furent pour lui plus nombreuses que pour la plupart des autres, et à parler de lui-même [...] il éprouvait une jouissance si grande ». Scrutant le cinéaste dans ses moindres faux pas, Pascal Mérigeau ajoute : « Ne pas conclure pourtant que sa sincérité soit à mettre en doute, il croyait aux histoires qu'il racontait, et plus encore à la manière qu'il inventait pour les raconter. Raconter, il ne pensait qu'à cela, raconter par la parole, par le cinéma, par le livre, peu importe. Raconter, c'est-à-dire donner à croire. Le reste ? Le reste à ses yeux n'était que subsidiaire. »

Voici le portrait de Gilbert Renault, dit Rémy, tel qu'une longue et minutieuse enquête a permis d'en venir à bout. Celui d'un homme peu ordinaire, au destin singulier, l'« homme étrange » remarqué par de Gaulle.

1. Pascal Mérigeau, *Jean Renoir*, Flammarion, 2012. Nous verrons qu'un caricaturiste représentera, un jour, Rémy sous la forme de cet animal.



## L'affaire

« Pas ça ou pas vous ! »

Rémy Roure.

Un jour de la seconde quinzaine du mois de mars 1950, Rémy, le célèbre agent secret de la France Libre, auteur à succès de souvenirs de guerre, et Émilien Amaury, le magnat de la presse, déjeunent ensemble au *Fouquet's*. Au moment de le quitter, Rémy confie à son ami le texte d'un long article qu'il souhaite voir reproduit dans *Carrefour*, un hebdomadaire du groupe Amaury.

Le titre, « La justice et l'opprobre », est directement inspiré des propos tenus, il y a moins d'un mois, par le général de Gaulle lors d'une conférence de presse au Palais d'Orsay, où, interrogé par un journaliste sur l'amnistie, il avait déclaré : « C'est un opprobre que de laisser en prison un homme [Pétain] qui va avoir quatre-vingt-quinze ans. [...] Les criminels ne sauraient en faire partie. Mais tous ceux qui ont été de bonne foi, même quand ils se sont lourdement trompés, il faut maintenant qu'ils y [« l'unité nationale »] rentrent. »

### *Un plaidoyer malhabile*

Sur cet article, paru dans *Carrefour* le 11 avril 1950, on a largement glosé. Que recèle-t-il au juste ? Une justification de l'action de Pétain sous l'occupation, un plaidoyer en vue de sa réhabilitation et de ceux qui ont œuvré à ses côtés puisque, en définitive, les uns et les autres, affirme Rémy, poursuivaient, bien que par des voies différentes, le même but.

À l'appui de sa démonstration, Rémy profère comme des certitudes au moins deux contrevérités. La première en affirmant que,

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

personnellement, il escompta toujours une alliance entre de Gaulle et Pétain, assertion totalement incompréhensible pour qui a lu la première mouture des *Mémoires d'un agent secret de la France libre*, des passages opportunément disparus des éditions qui suivirent. En 1945, en effet, Rémy ne se privait pas de rappeler les sentiments qui l'envahissaient à la seule évocation du nom de Pétain qui, fort de son prestige, avait abusé de la confiance de ses compatriotes. Rémy prête ensuite au Général des intentions et des propos que ce dernier a constamment déniés : de Gaulle lui-même « ne se serait certainement pas refusé », assure Rémy, à contracter un accord avec le maréchal Pétain à la condition qu'il restât « ultra-confidentiel, connu seulement de quelques initiés ».

Inspiré par des sentiments fort louables, l'article de Rémy est confus, pesant, redondant et maladroit<sup>1</sup>. Rémy développait son idée autour de deux phrases « rayonnantes de générosité<sup>2</sup> ». L'une d'un mystique, le père Charles de Foucauld : « L'honneur, laissons-le à qui le voudra ; mais le danger, la peine, réclamons-les toujours. » L'autre d'un authentique héros de la Résistance, Honoré d'Estienne d'Orves : « Je n'éprouve, bien entendu, aucune amertume vis-à-vis de ceux qui n'ont pas donné à leur action la même direction que moi : les circonstances n'ont pas été pour eux les mêmes que pour moi, et je suis sûr qu'ils n'ont eu, comme moi, qu'un but : la grandeur de la France. » En relevant cette dernière citation, Rémy sollicite manifestement le texte, attribuant à la pensée du commandant un sens qu'elle n'avait assurément pas.

Le principal reproche qui sera adressé à Rémy demeure d'avoir rapporté publiquement des propos que le Général lui avait livrés sur le ton de la confidence :

Il est aujourd'hui évident [...] que la France de juin 1940 avait à la fois besoin du maréchal Pétain et du général de Gaulle. C'est ce que le général de Gaulle a voulu exprimer quand, un certain soir où je lui parlais du maréchal Pétain avec amertume, il m'a répondu : « Souvenez-vous qu'il faut que la France ait toujours deux cordes à son arc. En juin 1940, il lui fallait la "corde" Pétain aussi bien que la "corde" de Gaulle. »

1. Jacques Baumel le définit comme « un extravagant article ». *De Gaulle, l'exil intérieur*, Albin Michel, 2001, p. 153.

2. Olivier Guichard, *Mon Général*, Grasset, 1980, p. 241.

*Les sirènes de Vichy*

Rémy utilise en fait un concept largement développé par le général de Gaulle lui-même dans les années qui suivirent la Libération et qui relève de la plus pure mystique gaullienne. « Il fallait convaincre les Français qu'ils avaient résisté<sup>1</sup>. » Dans un discours radiodiffusé qu'il prononça le 14 octobre 1944, le Général devait déclarer :

Mais, à part une poignée de misérables et d'indignes, dont l'État fait et fera justice, l'immense majorité d'entre nous furent et sont des Français de bonne foi. [...] La France est formée de tous les Français.

Prononcés par l'homme du 18 juin, ces mots doivent, au mépris de toute vérité, convaincre l'ensemble des Français qu'ils avaient résisté. La réhabilitation ou tout au moins, dans un premier temps, l'adoucissement des conditions d'existence de Pétain suivront cette logique. Près de cinq ans après la fin de la guerre, la justice a réglé leur sort à nombre d'hommes parmi les plus impliqués dans la collaboration et, le spectre des années noires s'étant éloigné, l'heure n'est plus à l'épuration. L'esprit de vengeance et de revanche s'est essoufflé. À André Astoux, le Général devait préciser sa pensée : « Il y a une certaine sentimentalité autour de Vichy, autour du Maréchal [...]. Rémy a cédé à cette sentimentalité<sup>2</sup>. » Rémy connaissait sur ce sujet le point de vue du Général. Il rapporte que dans le courant du mois de janvier 1945, celui-ci lui déclara : « Mon cher Rémy, on ne fait pas de la politique avec du sentiment. »

Or, Rémy, depuis la Libération, n'a cessé de vitupérer contre le Maréchal. Afin de tenter de comprendre son revirement, il est nécessaire de se replonger quelques années en arrière et d'observer la composition du personnel qui entoura le chef de l'État français. Jérôme Cotillon a analysé ce milieu, avant de se pencher sur le contexte de l'émergence de cette mouvance particulière, le courant néovichyste, dans les années de l'immédiat après-guerre<sup>3</sup>. M. Cotillon observe qu'au moins durant la période du « premier Vichy » – du mois de juillet 1940 au mois d'avril 1942, celui du retour de Laval aux affaires –, les postes de responsabilité sont majoritairement détenus par des hommes issus

1. André Gillois, *Histoire secrète des Français à Londres*, Hachette, 1973, p. 101.

2. André Astoux, *L'Oubli*, Jean-Claude Lattès, 1974, p. 178. Cité par Jean Charlot, *Le Gaullisme d'opposition, 1946-1958*, Fayard, 1983, p. 201.

3. Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, Armand Colin, 2003.



de la droite parlementaire. Parmi eux, « la famille maurrassienne, royaliste, réactionnaire et nationaliste est assurément la plus généreusement représentée ». D'aucuns occupent certaines des plus hautes fonctions. Il n'est que de citer les noms d'Yves Bouthillier, ministre des Finances, ou de Maxime Weygand, ministre de la Défense nationale puis délégué général du gouvernement en Afrique du Nord, dont Rémy croisera la route au lendemain de la guerre. Formée à l'école de pensée de l'*Action française*, cette élite a, au demeurant, reçu une éducation chrétienne. On sait qu'une large frange de l'épiscopat ne ménagea pas son soutien au régime de Vichy. Georges Lamirand, secrétaire général de la Jeunesse du gouvernement de Pétain, est tout à fait représentatif de ce milieu ondoyant. Rémy fera, un jour, son panégyrique. Parmi les membres de cette « galaxie », qui ont rendu plus ou moins de services à la politique du Maréchal, figurent également les généraux Hering et La Porte du Theil, l'amiral Auphan, Pierre Boutang, Jean Borotra, Louis Salleron, qui, à des titres divers, joueront un rôle dans la destinée de Rémy. Ils devront pratiquement tous rendre des comptes aux tribunaux de l'épuration et seront, peu ou prou, sanctionnés. Or, les convictions de ces hommes, celles qui guident leur vie, sont de celles dont Rémy se réclame depuis toujours. Le rapprochement entre eux était inévitable et il va se faire, jusqu'au bout, sur l'autel de la réconciliation et d'un pardon « qui excède de beaucoup le simple pardon chrétien » (J. Cotillon).

L'air du temps devenu favorable, les fidèles du Maréchal vont, dès 1948, progressivement relever la tête et faire peau neuve. Anciens dignitaires et nostalgiques de Vichy entreprennent alors une vaste campagne afin de sensibiliser l'opinion. Dans leur combat en réhabilitation, ces réprouvés vont faire des recrues pour le moins inespérées : des néovichystes de « génération spontanée », des pétainistes de la dernière heure. Émergeant de l'ombre, ces hommes dénués de tout passé avec le régime décrié vont se lancer à corps perdu dans une cause qui deviendra l'œuvre de leur vie. Les plus représentatifs d'entre eux se nomment Jacques Isorni, Jean-Marie Desgranges et Gilbert Renault, dit Rémy. Tombés dans l'excès, ils agiront autant par conviction que la reconstruction du pays passe par la réconciliation des Français, et une nécessaire amnistie, qu'au nom d'un anti-communisme – thème fédérateur des droites en crise – réveillé par le contexte de la « guerre froide ». Afin que l'édifice soit complet, la conjonction ne tardera pas à se faire, sinon avec l'intégrisme catho-

lique, du moins avec le catholicisme traditionnaliste, courant inspiré par Mgr Marcel Lefebvre.

Rémy, la parenthèse de la guerre définitivement refermée, a renoué avec ses anciennes sympathies, jusqu'à s'associer avec ceux qu'il avait combattus, endossant avec ferveur l'héritage pétainiste sans même renier, comme nous le verrons, certaines pages parmi les plus sombres de l'occupation (Touvier), de la collaboration (la LVF) ou du nazisme (Skorzeny et Canaris).

Revenons, précisément, à « l'affaire Rémy » et replaçons l'événement dans son contexte. En ce début de l'année 1950, le maréchal Pétain, condamné à mort mais dont la peine a été commuée en détention à vie, est prisonnier à l'île d'Yeu. Le Général, lassé des manigances des partis, a quitté le pouvoir le 20 janvier 1946, espérant être rapidement rappelé. La manœuvre ayant échoué, il a lancé, au mois d'avril 1947 à Strasbourg, son propre mouvement, le Rassemblement du peuple français (RPF). Son objectif : faire barrage aux communistes. Les débuts sont encourageants. Aux élections municipales de 1947, le RPF remporte treize des vingt-cinq grandes villes, la majorité au conseil municipal de Paris et recueille près de 40 % des suffrages exprimés. Or, le tout jeune Rassemblement doit tenir jusqu'aux prochaines élections : des élections législatives qui n'auront lieu que dans quatre ans. Dans ce contexte, chacun, au sein des instances dirigeantes du RPF, multiplie les initiatives, bonnes ou mauvaises, parfois personnelles et intempestives. Rémy, figure connue de la Résistance, membre du petit cercle fondateur du mouvement, appartient à son comité de direction. Depuis des mois, il parcourt la France entière pour préparer les déplacements du Général et espère bien attirer l'attention par un formidable coup médiatique, profitable aux progrès déjà enregistrés par les tenants du gaullisme politique.

Escomptant servir la cause défendue par son chef, Rémy ne pouvait lui causer un plus grand tort. Cette pseudo-révélation<sup>1</sup>, dans le journal à grand tirage *Carrefour*, où semaine après semaine les scandales s'étaient étalés à la une, d'un Pétain et d'un de Gaulle de connivence pour le bien de la France à un moment tragique de son destin ne pouvait qu'irriter bon nombre de compagnons de la Résistance. « Le mythe des "deux cordes", le tandem Pétain-de Gaulle, ne tient guère la distance, souligne l'historien Henry Rousso, à moins de confondre la

1. L'image des « deux cordes » figurait en effet déjà dans *De Gaulle, cet inconnu*, ouvrage paru en 1947.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

réalité historique avec un obscur désir rétrospectif<sup>1</sup>. » La démonstration de Rémy prend les allures d'une justification pure et simple du régime de Vichy. C'est, en résumé, une provocation inadmissible.

Personne n'a sans doute mieux fait le point de la situation que Paul-Marie de La Gorce. Voici ce qu'il écrivait dans l'article qu'il consacra à l'ouvrage de Jacques Baumel, *Résister*, lors de sa sortie :

On ne peut dire quelque chose et son contraire: prétendre que le régime de Vichy était la France est moralement inexcusable puisque ce serait insulter tous les Résistants et Français libres en contestant qu'ils aient alors été la France, politiquement inacceptable puisque la France, identifiée à Vichy, aurait été comme tous les régimes collaborateurs de l'Allemagne et comme l'Allemagne elle-même, dans le camp des vaincus, historiquement insoutenable puisque Vichy n'est apparu qu'avec l'invasion allemande et a disparu à l'instant où elle a cessé.

Qu'écrivait précisément Jacques Baumel ? Ceci :

Vichy [...] n'était qu'une autorité de circonstance imposée par l'adversaire et soutenue par une fraction de Français, quelle qu'ait pu être son nombre. [...] La France était à Londres, elle était dans la Résistance.

### *La « crise du Rémy »*

La désapprobation est immédiate et unanime. Max André, qui fut responsable du réseau d'Honoré d'Estienne d'Orves, membre du comité directeur du Front National et du Comité parisien de Libération, écrit dans *L'Aube*, quotidien démocrate-chrétien :

Que Rémy [...] professe en 1950 une opinion dont naguère il n'aurait pas même toléré l'expression, c'est assurément navrant, mais ce n'est pas un événement historique. Si, en revanche, le général de Gaulle avait [...] tenu dans le privé des propos contraires aux appels publics par lesquels il entraînait l'élite de notre peuple « à défier la mort sans y être contrainte par aucune loi humaine », c'eût été le plus inimaginable des scandales.

La Ligue Internationale Contre l'Antisémitisme publie le communiqué suivant :

1. Henry Rouso, *Le Syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Seuil, 1990, p. 322.

## L'AFFAIRE

La campagne ouverte pour la révision du procès Pétain, sous la caution de Rémy, est un outrage à tous les morts, fusillés ou assassinés dans les camps hitlériens.

Le Mouvement de Libération Nationale, de son côté, livre un communiqué résolument accusateur :

L'article de Rémy est une insulte à tous ceux qui, répondant à l'appel du général de Gaulle, ont bravé les pires dangers et la mort, en ignorant les finesses du double jeu...

Arrêtons-nous un instant car l'auteur du communiqué du MLN vient de lever un lièvre : « les finesses du double jeu ». Le procès du chef de l'État français s'ouvrit le 23 juillet 1945. On sait que le prévenu Pétain dénia tout droit à la Haute Cour de le juger et qu'il s'abstint de participer aux débats. Dans une courte déclaration, il exposa cependant les thèmes essentiels de sa défense, dont ses partisans feront leur bible :

C'est le peuple français qui, par ses représentants, réunis en Assemblée nationale, le 10 juillet 1940, m'a confié le pouvoir. [...]

De ce pouvoir, j'ai usé comme d'un bouclier pour protéger le peuple français. Pour lui, je suis allé jusqu'à sacrifier mon prestige. [...]

Pendant que le général de Gaulle, hors de nos frontières, poursuivait la lutte, j'ai préparé les voies de la libération, en conservant une France douloureuse mais vivante.

De cette déclaration, il faudra se souvenir car elle contient en germe tous les arguments que développeront, bien après son procès, les sympathisants du Maréchal pour plaider en faveur de sa réhabilitation : le rédempteur, le martyr, puis le « bouclier » et, au final, le chef qui berna en permanence l'occupant. Le « double jeu » ! Rémy ne se privera pas d'en faire durablement son usage personnel. Mais qu'est-ce donc que ce « double jeu » ? Une formidable duperie et une irréaliste faculté de dédoublement – plus proche, en fait, du « double langage » – qui tend à réunir un de Gaulle et un Pétain, secrètement d'accord pour assurer le renouveau de la France. Il y a un *bic* dans cette spécieuse démonstration. À l'époque où ce concept fit florès, la France vivait dans les affres de l'épuration. L'heure des comptes ! Il ne manquait pas d'hommes qui avaient à se reprocher un voisinage plus ou moins prolongé avec ceux qui avaient asservi le pays. Arrêtés, incarcérés à Fresnes, ils attendaient leur jugement et, fiévreux, prépa-

raient ardemment leur défense. Certains parmi ceux qui avaient les dossiers les plus lourds se vantaient d'avoir joué... le « double jeu ». Combien de ministres, de secrétaires d'État et autres responsables du régime de Vichy n'a-t-on pas entendus dire qu'ils appliquaient à contrecœur les mesures antijuives et qu'ils s'employaient journellement à les contrecarrer, en avançant pour preuve l'ami juif qu'ils avaient réussi à protéger ?

On comprendra que ce fameux « double jeu »<sup>1</sup> constituait une formidable porte ouverte à toutes les justifications de Vichy. Ce que résume parfaitement Louis de La Bardonnie, le premier contact de Rémy en France occupée : « Le double jeu, c'était une vaste blague<sup>2</sup>. » Rémy lui-même, dans la version initiale de ses *Mémoires*, avait condamné cette pratique : « Le fameux *double jeu* [en italique dans le texte] du Maréchal ne manquait jamais de fonctionner au bénéfice des traîtres et de se retourner contre les patriotes. »

Ces arguties avaient été prématurément dénoncées par un proche de Rémy, le responsable du service de presse de son propre réseau, un certain Pierre Brossolette. Dès les premiers jours du mois de janvier 1942, ce dernier avait mis Londres en garde contre le comportement des gens de Vichy qui faisaient « répandre par tous les moyens possibles l'idée qu'au fond, ils [étaient] aussi nationaux que quiconque [...] et que toute leur politique de collaboration [n'avait] été qu'une comédie imposée par l'impossibilité de tenir ouvertement tête aux Allemands<sup>3</sup> ». Et s'il fallait encore se convaincre que le « double jeu » était « une vaste blague », il n'est que de se reporter au compte rendu du procès de Philippe Pétain. Au président de la Haute Cour qui lui demandait si le Maréchal était allé à Montoire « non pas contraint et forcé, mais parce qu'il sentait qu'il y avait là l'amorce d'une politique qui pouvait être utile à notre pays, [et si en définitive] ce n'était pas une manifestation de son double jeu », Fernand de Brinon devait répondre : « À mon sentiment, il n'a jamais été question de double jeu. » Peu avant la fin de l'audition de l'ex-chef de la délégation

1. « Le double jeu n'est jamais très élégant, et il est rare qu'il serve celui qui le pratique; l'intrigant ne tardera pas à en faire la douloureuse expérience. » Tel était déjà le point de vue de Michel Carmona dans la biographie qu'il consacra à... Richelieu (Fayard, 1983, p. 302)! « Le double jeu, précise également Emmanuel de Waresquiel, autorise tout, surtout les platitudes et les retournements de façade. » (*Fouché, Les silences de la pieuvre*, Tallandier/Fayard, 2014, p. 169).

2. Harry Roderick Kedward, *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy*, Champ Vallon, 1989, p. 262. L'un des généraux instigateurs du putsch d'Alger se montra plus catégorique encore : « Le double jeu est, par définition, une double trahison. » André Zeller, *Journal d'un prisonnier*, Tallandier, 2014, p. 308.

3. Archives nationales, 49 MI 1.

française en territoire occupé, le président Montgibeaux renouvela sa question : « J'en reviens [au] double jeu. Vous, qui avez été mêlé de très près à cette politique [d'entente avec l'Allemagne], vous n'avez pas eu l'impression, pour employer cette expression vulgaire, qu'on jouait sur les deux tableaux ? » Brinon répondit : « Je n'ai jamais eu auprès du Maréchal l'impression du double jeu<sup>1</sup>. »

Le milicien Henry Charbonneau, une référence s'il en est dans le milieu de la collaboration avec l'Allemagne et qui n'eut jamais à rougir de son engagement, devait écrire :

Maître Payen [l'un des trois avocats de Pétain] [...] crut habile [...] de représenter le Maréchal comme un perpétuel dissimulateur, toujours en train de jouer le double jeu... [...] C'était en présenter une grotesque caricature<sup>2</sup>.

Robert Aron, « cette référence académique qui arrangeait tant de monde, en particulier à droite » (Henry Rousso), se fit, dans son *Histoire de Vichy*, le chantre officiel de la thèse du « bouclier » et de « l'épée », simple variante de la parabole des « deux cordes ». Cette *Histoire* constituera pendant longtemps le livre de chevet des pétainistes, de la première comme de la dernière heure, jusqu'à ce que tout soit subitement remis en cause, en 1973, lors de la parution de l'ouvrage de l'historien américain Robert Paxton, *La France de Vichy*. L'auteur y affirme que Vichy n'a jamais pratiqué un quelconque « double jeu<sup>3</sup> » et encore moins une résistance à l'occupant.

Une notion dont il faut se débarrasser, c'est celle du « double jeu ». [...] Il n'y eut pas de double jeu officiel.

Dès la sortie du livre de Robert Paxton, un autre historien, français celui-là, pressentit combien cette lecture allait déranger « tout ce qui a pétainisé, a cru, a voulu croire, a voulu faire croire que le Maréchal jouait double jeu<sup>4</sup> ».

1. *Le Procès du maréchal Pétain, compte rendu sténographique*, audience du 9 août 1945 (Albin Michel, 1945, t. 2, p. 783 et 796). Robert Brasillach lui-même devait déclarer lors de son procès devant la Cour de Justice : « Je n'aime pas beaucoup les gens qui ne prennent pas leurs responsabilités, qui jouent le double jeu. » *Écrit de Fresnes*, Plon, 1967, p. 366.

2. Henry Charbonneau, *Le Roman noir de la droite française*, Robert Desroches, 1969, p. 253.

3. Le 1<sup>er</sup> février 1941, Pétain « révélera à Chevalier [secrétaire général à l'Instruction publique] les dessous de sa diplomatie » : « Je ne pratique pas une politique de double jeu. Je n'ai qu'une parole, j'y suis fidèle. » Déposition de Jacques Chevalier au procès du maréchal Pétain, audience du 7 août 1945.

4. Marc Ferro, « Maréchal, nous sommes toujours là », *La Quinzaine littéraire*, le 16 février 1973. Cité par Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Éditions du Seuil, 1990, p. 289.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

Les ultras de la collaboration avec l'occupant dénonçaient la notion même de « double jeu ». Marc Ferro, dans son *Pétain en vérité*, a reproduit la harangue que le fasciste français Jacques Doriot prononça devant ses militants, le 8 novembre 1942 : « C'est dans la franchise et non dans le double jeu lâche et imbécile que se trouvent non seulement les véritables intérêts du pays, mais aussi son honneur. »

Refermons cette parenthèse et revenons sur les réactions suscitées par l'article de Rémy. Pour *Ce Matin*, « la thèse » de Rémy est une « justification de la politique de Vichy ». *Combat* voit en Rémy « le porte-parole de la tendance conservatrice d'un mouvement [le RPF] qui, sous couvert de rassembler, n'a réussi qu'à cristalliser les aspirations de la droite traditionnelle ». *L'Humanité* du 12 avril publie sous la signature de Pierre Durand un billet intitulé : « De Gaulle et ses collabos ». Le chroniqueur, jamais à cours de leçons de patriotisme, conclut : « Malgré de Gaulle et ses Rémy, la honte et les crimes de la collaboration ne remplaceront pas le drapeau de la France. Pour la sauvegarde de la Paix et de la République, le peuple triomphera des fascistes et de leurs complices. »

Dans *Le Monde* du lendemain, Rémy Roure, ami de De Gaulle – ils connurent ensemble la captivité à Ingolstadt en 1917 –, membre des mouvements *Combat* et *Bordeaux-Loupiac*, déporté, compagnon de la Libération, s'exclame : « Pas ça ou pas vous ! » Le général Cochet, pour le Comité d'Action de la Résistance, fait cette mise au point : « [Pétain] a maintenu une France de la défaite, de la collaboration avec l'ennemi, opposée à la France de la victoire. [...] Pour nous, Pétain est mort le 16 juin 1940 [veille de son message aux Français]. » *Le Populaire*, le journal de Léon Blum, accuse le RPF d'apâter les troupes de Vichy et de vouloir recueillir leur suffrage en vue des prochaines élections. *L'Époque* voit dans les propos de Rémy une opération destinée à « rallier les suffrages des réprouvés ». Dans *Le Comtois*, paraissant à Besançon, Édouard Renard écrit : « Non ! La Résistance ne marche pas ! Elle restera irréductiblement hostile à toute compromission : pardonner, peut-être. Oublier : jamais. » Le même journal préconise d'édifier « des monuments aux morts et aux martyrs où seront mêlés, par ordre alphabétique, les noms des FTP, des miliciens, des FFI, des SS Français tombés sur les Champs d'honneur, qui s'étendent du plateau des Glières jusqu'au front allemand de Russie. Qu'on se f... de nous au point de nous dire, cinq ans à peine après la Libération : "Vous savez, tout ça, c'était du chiqué.

Tout le monde était tacitement d'accord", c'est quand même un peu raide! Nous tenons à nos traîtres. »

L'éditorialiste de *Libération* réclame trois jours d'arrêt de rigueur pour le colonel! *La Voix de la Résistance* présente une caricature du dessinateur Tip, figurant Rémy affublé d'un corps de caméléon. Sa queue s'orne de cinq croix de Lorraine et sa langue protractile happe une francisque. L'article de Marie-Madeleine Fourcade stigmatise la volte-face de Rémy qui haïssait Pétain, il n'y a pas si longtemps, et qui lui voue désormais une admiration quasi religieuse. Dans *L'Aurore*, André Frossard ironise à propos de la « crise du Rémy » qui frappe le RPF.

Dans le courant du mois d'avril, l'hebdomadaire *Carrefour* désavoue l'article de Rémy, par la plume d'André Stibio: « On ne voit pas comment Rémy en conclurait que selon de Gaulle il y avait eu sous deux képis différents une seule et identique Résistance. » Mettant en avant « les sollicitations évidentes de Rémy », Stibio affirme que « l'appel du 18 juin 1940 n'aurait plus de sens si la thèse de Rémy devenait celle du général de Gaulle ».

Même les journaux de plus modestes tirages s'emparent de l'affaire. Dans la Nièvre, par exemple. Le surlendemain de la parution de l'article de Rémy, *Valmy* titre: « La collusion Pétain-de Gaulle ». Annonçant la démission de Rémy du comité directeur du RPF, ce quotidien local précise que l'ancien résistant maintient « que Pétain s'est efforcé de protéger les Français contre le pire. Les familles des fusillés, les déportés rescapés des camps de la mort, les résistants, les patriotes défendent un autre point de vue et on comprend qu'ils manifestent peu d'empressement pour un groupement [le RPF] où ils seraient appelés à côtoyer leurs anciens bourreaux. » Dans la Nièvre toujours, Charles Exbrayat, rédacteur en chef du *Journal du Centre*, publie successivement deux éditoriaux. Il s'étonne tout d'abord: « Je ne sais à quel démon a cédé le colonel Rémy en écrivant son article mais il a fait en agissant ainsi une abominable besogne. » Dès le lendemain, Exbrayat récidive: « Le colonel Rémy, en écrivant son article, s'est-il douté du mal qu'il allait faire? »

Ce qui est terrible dans cette affaire Rémy-Carrefour, c'est que l'opinion publique admet difficilement que le colonel ait pu écrire un article de cette importance sans en parler au général de Gaulle qu'il allait mettre en cause. [...] Non, il n'est pas vrai que les dépor-



## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

tés, que les fusillés des deux camps n'aient été que des dupes malgré ce qu'en peut dire le colonel Rémy!<sup>1</sup>

Il n'est guère qu'une certaine presse, violemment antigauilliste, pour approuver l'initiative de Rémy. *L'Indépendance française*, revue maurassienne, se félicita, sous la signature de Marcel Justinien, de la « leçon d'honnêteté, de courage » reçue par l'« imposteur numéro 1 [de Gaulle]<sup>2</sup> ». Le journal *Paroles françaises* publia un article dû à un déçu du gaullisme : Louis Rougier. Professeur de philosophie, Rougier connut une certaine célébrité pour avoir tenté, lors d'une mission officieuse en Grande-Bretagne, au mois d'octobre 1940 (au moment, mal choisi, où Pétain rencontrait Hitler à Montoire), un rapprochement entre Londres et Vichy. Sa tentative échoua et Rougier partit pour les États-Unis, y menant ardemment campagne contre de Gaulle. « Rémy, écrivait Rougier, [...] s'est rendu compte qu'il y avait eu des héros parmi les attentistes et des brebis galeuses parmi les résistants<sup>3</sup>. »

Très peu de monde, donc, comprend que Rémy ait pu oublier si vite que, de 1940 à 1945, l'ennemi était l'Allemand et que le devoir consistait à lutter contre ses entreprises et celles de ses séides français. Vichy n'était et ne pouvait pas être la France. Un ancien résistant, une voix parmi les plus autorisées, a magistralement traduit ce point de vue. Jean Texcier avait écrit, au mois de juillet 1940, et publié, le mois suivant, les célèbres *Conseils à l'occupé*, une brochure clandestine à l'ironie mordante, un manifeste préconisant le refus de toute compromission avec l'occupant. Sous un titre ironique, « Un crime impuni : La Résistance », il écrivait dans *La Nouvelle République* :

En s'excusant auprès de Vichy et de Pétain, Rémy s'est-il bien rendu compte de ce qu'il faisait ? [...] Dans ce cas, colonel Rémy, il vous faut aller plus loin. Il ne s'agit pas seulement de réhabiliter le maréchal Pétain, il faut décréter d'accusation le général de Gaulle qui a envoyé inutilement à la mort des naïfs qui n'avaient pas exactement compris que les doubles jeux exigeaient certaines provocations dont on avait oublié de les prévenir qu'elles comptaient pour du beurre.

De toute évidence, Rémy a franchi le pas de trop. L'article de Rémy « pouvait difficilement ne pas prêter à une riposte de De Gaulle<sup>4</sup> »,

1. *Le Journal du Centre*, les 18 et 19 avril 1950.

2. *L'Indépendance française*, n° 88, avril 1950.

3. *Paroles françaises*, les 24-30 avril 1950.

4. Jean-Paul Cointet, *Expier Vichy*, Perrin, 2008, p. 451.

## L'AFFAIRE

estime l'historien Jean-Paul Cointet. En effet, de Gaulle en personne, réagissant par un communiqué adressé à l'Agence France-Presse (AFP), asséna le coup de grâce :

Je ne puis admettre sur ce sujet l'opinion qu'exprime à présent le colonel Rémy. [...] Certes, la clémence, à l'égard de ceux qui se sont trompés de bonne foi, est désormais d'utilité nationale. Mais rien ne saurait, dans aucune mesure, justifier ce qui fut la politique du régime et des hommes de Vichy, c'est-à-dire en pleine guerre mondiale, la capitulation de l'État devant une puissance ennemie et la collaboration de principe avec l'envahisseur.

La thèse du double jeu vichyste n'a pas résisté à l'analyse de nombre d'historiens. À l'instar de l'un des spécialistes reconnus de la Résistance et de la Seconde Guerre mondiale, Olivier Wieviorka :

Philippe Pétain et Pierre Laval avaient opté d'emblée pour une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie, option solennellement confirmée après les entrevues de Montoire (22-24 octobre 1940). [...] Une partie des Français, pourtant, rejetait l'évidence. Ils estimaient que Vichy menait un double jeu, soutenait Londres en sous-main et approuvait discrètement l'action du général de Gaulle. [...]

Cette illusion totale ne se dissipera qu'en novembre 1942 : en accueillant les Anglo-Américains débarquant en Afrique du Nord au son du canon, les vichystes confirmèrent qu'ils appliquaient une neutralité pour le moins dissymétrique puisqu'elle favorisait les desseins allemands [...]. Mais en 1940-1941, les chimères du double jeu restaient de mise et la confusion régnait dans bien des esprits<sup>1</sup>.

Plus loin, Olivier Wieviorka remarque que si « quelques mouvements croyaient ou feignaient de croire que Vichy jouait double jeu, collaborant en apparence avec le Reich, mais appuyant en sous-main la France libre et/ou le Royaume-Uni, [...] cette position désarçonne aujourd'hui, à l'heure où la thèse de la connivence avec Londres et Vichy n'est plus soutenue que par une poignée de nostalgiques de la Francisque »...

1. Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance, 1940-1945*, Perrin, 2013, p. 43-44.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

### *Dérobade*

Le mardi 11 avril 1950, jour où son article faisait la une de *Carrefour*, Rémy se trouvait à Mende. Dans la soirée, il reçut un télégramme de Jacques Soustelle, le secrétaire général du RPF, le convoquant à la séance du conseil de direction du lendemain. Le mercredi, parvenu à son domicile, il découvrit dans *Le Figaro* la mise au point du Général, puis déjeuna en compagnie de son épouse et de l'un de ses amis, Paul Jonas. Au cours du repas, il informa son hôte qu'il renonçait à se présenter rue de Solférino, au siège du Rassemblement<sup>1</sup>.

Le 12 avril, Rémy adressait à l'AFP la déclaration suivante :

1° Mon passé de résistant me permet, je pense, de ne pas me soucier des interprétations tendancieuses publiées dans la presse et qui émanent de personnes plus ou moins qualifiées avec lesquelles je suis tout prêt à comparer mes titres et ceux de ma famille.

2° Je ne reconnais qu'au général de Gaulle le droit de juger tous ceux de mes actes ou de mes propos qui se rapportent à la Résistance, dont il n'a cessé d'être l'inspirateur et le chef, à l'intérieur comme à l'extérieur. [...]

3° Je me suis assigné comme tâche de rechercher par tous les moyens en ma possession l'union indispensable des Français qui, parce qu'ils ont toujours été de bonne foi et de bonne volonté, qu'ils fussent « gaullistes » ou « pétainistes », sont constamment demeurés des Français irréprochables.

Louis-Gabriel Robinet, dans *Le Figaro* du 13 avril, suite au communiqué de Rémy à l'AFP, cita une ancienne revue de presse où figurait un texte en totale contradiction avec l'article de *Carrefour* :

Dans ce communiqué [...], le colonel Rémy ne soutient plus la thèse de la légitimité du gouvernement de Vichy qu'il comparait au « bouclier », le gouvernement de Londres étant « l'épée ». Sans doute s'est-il souvenu des termes extrêmement nets dans lesquels il condamnait, en juin 1948, « le cynique vieillard de l'île d'Yeu ». [...] À un lecteur indigné qui prétend qu'il n'y a pas de cas Pétain, M. Rémy répond sur le mode ironique et constate en raccourci que le « cynique vieillard de l'île d'Yeu », ne pardonnant pas à la France de

1. « Rémy, fidèle à son caractère, refuse de répondre à la convocation du conseil de direction du mouvement. » Jacques Baumel ajoute : « Je me souviens de l'ambiance, le lendemain matin, rue de Solférino, quand nous avons découvert la presse. Nous aurions préféré que le plafond se fût écroulé plutôt que d'avoir à gérer une telle gaffe. » *De Gaulle, l'exil intérieur*, Albin Michel, 2001, p. 207.

## L'AFFAIRE

s'être trompée ni d'avoir trompé les autres, semble s'être juré, par la seule perpétuation de son équivoque présence, d'empêcher jusqu'au bout les Français de s'unir. [...] Démentis, mises au point, désaveux, démission. Tout cela n'est pas très clair. C'est le moins qu'on puisse dire !, concluait Louis-Gabriel Robinet.

Usant de son droit de réponse, Rémy produisit une phrase extraite du brouillon de l'article auquel le journaliste du *Figaro* faisait référence et dont il regrettait qu'elle eût échappé à sa rédaction définitive : « Hier encore, au lendemain d'un combat dont la passion était restée vivante et m'égarait parfois, j'ai employé à l'égard du maréchal Pétain des épithètes que je voulais rendre blessantes et qui, en fin de compte, n'ont réussi à blesser que ma conscience, en même temps qu'elles ont justement irrité des dévouements fidèles. »

Peu après la mort de Philippe Pétain, Rémy sera reçu par sa veuve. La vieille dame lui racontera que le détenu de l'île d'Yeu avait pu prendre connaissance de l'article de *Carrefour* et lui confiera : « Vous aurez été une des dernières joies du Maréchal. » Si Rémy, dans ses souvenirs, rapporte cette anecdote, il ne dit pas qu'il écrivit au Maréchal, le 17 avril 1950, afin de lui présenter ses excuses pour toutes les mauvaises choses qu'il avait répandues sur son compte :

C'est l'émotion profonde que je ressens qui me conduit aujourd'hui à vous écrire. Je vous ai, ce matin, formulé mes excuses par la voie de la presse. Mais je tiens aussi à vous les adresser personnellement, en soldat qui salue un de ses chefs, dont il a mis trop longtemps à comprendre qu'il lui avait donné le plus parfait exemple d'abnégation.

La suprême disgrâce viendrait de l'Association des Français Libres. Elle sera signifiée à l'intéressé par son président, le général de Laminat. Une lettre recommandée, en date du 7 juillet 1950, informa Rémy que le comité directeur de l'association, la veille, avait prononcé son exclusion. Dix voix – trois contre et une abstention – s'étaient prononcées pour la radiation en considérant que Rémy avait attenté à l'idéal de la France Libre. Le procès-verbal rappelle en préambule que Rémy avait été précédemment rayé de la liste de l'Amicale du Réseau Confédération [*sic*] Notre-Dame-Castille dont il était le fondateur et le président d'honneur<sup>1</sup>. Rémy « a visiblement tronqué les “confidences” qu'il prétendait relater en 1947, dans sa plaquette intitulée

1. L'amiral Philippon, membre de l'Amicale des Anciens du réseau CND, prétend que Rémy fut exclu pour « non-paiement de sa cotisation »... (*Le métier de la mer*, France-Empire, 1971, p. 292).

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

“*De Gaulle, cet inconnu*”. [...] Il n’a évidemment agi que dans le but d’innocenter Pétain des crimes que la Haute-Cour a condamnés. »

S’estimant outragé, Rémy chargea ses défenseurs, M<sup>e</sup> Isorni et M<sup>e</sup> Chaffin, d’intenter un procès en diffamation contre le général de Larminat. Celui-ci avait fait citer quatre-vingt-sept témoins, dont MM. René Pleven, Jacques Chaban-Delmas, Georges Bidault, les généraux Koenig et Catroux, Rémy Roure et René Cassin. Sur les conseils d’Émilien Amaury, qui craignait que les adversaires du Général n’exploitent les débats à ses dépens – c’est du moins l’argument qu’il avance –, Rémy retira sa plainte. L’exclu n’oubliera pas pour autant la disgrâce qui le frappait et nous verrons qu’il réglera son compte à Larminat dès que l’occasion s’en présentera.

« *Une trahison pure et simple* »

Chez les anciens compagnons de combat de Rémy, l’incompréhension domine. Comme en témoigne la lettre que lui adressa Louis de La Bardonnie, sa plus ancienne relation en Résistance.

Je tiens essentiellement à avoir vos propres explications, car les gens sont si mauvais que je ne serais pas autrement surpris qu’ON ait tenté de vous salir pour atteindre QUI vous pensez. Si cela n’est pas, je redoute que vous vous soyez trop affirmé dans une position qui, sans la moindre nécessité, déçoive et dérouté vos fidèles soldats, peine et mortifie vos VRAIS Amis, réjouisse les faux, [...] donne des armes à nos ennemis et, en définitive, ne fasse que nuire grandement à une cause que vous avez, jusqu’ici, servie avec zèle et habileté.

Déjà à deux reprises – en novembre 49 et janvier 50 – je vous ai amicalement fait part de ma désapprobation de vous voir tendre la main et faire risette aux séides et aux thuriféraires de PETAIN, il est des choses que « REMY » n’a pas le droit de faire<sup>1</sup>.

Auprès de son ami Jean Fleuret, Louis de La Bardonnie s’inquiète du sort de l’Amicale des Anciens de la Confrérie Notre-Dame (CND).

Vous devez être étonné de ne pas encore avoir eu une lettre de moi à la suite de l’esclandre « REMY » – à l’enseigne des « RETOURNEMENTS en tous GENRES, L’ENVERS VAUT L’ENDROIT, SPECIALISTE DE VESTES & PARDESSUS ». [...]

1. Lettre de Louis de La Bardonnie à Rémy, le 13 avril 1950. Archives privées.

## L'AFFAIRE

J'ai vu REMY le 20 à Paris, il m'a dit d'attendre pour juger la parution du n° de « PARIS-MATCH » du 29 courant où il expose ses raisons ; je n'ai pas eu besoin d'attendre pour juger. Hélas !

Sa lettre à L. GABRIEL-ROBINET parue dans le FIGARO du 14 avril est assez explicite pour que je me désolidarise totalement et coupe les ponts entre lui et moi. [...]

Il eût été..... disons « honnête » de la part de REMY de démissionner de L'AMICALE et du RPF avant de se livrer à un esclandre de cette nature<sup>1</sup>.

Bien des années plus tard, la revue *Enquête sur l'Histoire* consacra l'un de ses numéros à « Pétain devant l'histoire ». Se prévalant d'un droit de réponse, Guy de La Bardonnie fit part de sa colère à la rédaction du magazine : « Je suis outré par la manière dont l'histoire de Pétain est racontée dans votre dossier... Mon père, Louis de La Bardonnie, écrivait sur la même question en 1975 : "Nous résistants, nous avons eu la noblesse de pardonner, nous n'aurons jamais la lâcheté d'oublier." »<sup>2</sup>

Loin de calmer le jeu, Rémy a donc récidivé quelques jours plus tôt dans un article paru dans *Paris Match*. Dans ce qui s'apparente à un long prêche, Rémy déclare que la « foule de Français [...] demeurés fidèles au maréchal Pétain » ont montré un même « amour » pour le pays que ceux qui ont suivi le général de Gaulle. Il en veut pour preuve que parmi les « lettres déchirantes » qu'il reçoit de nombreux « prisonniers politiques », aucune n'exprime la moindre rancœur à l'adresse du Maréchal. Tout en soufflant sur la braise, Rémy affirme vouloir souhaiter la fin de cette « querelle stérile qui [...] n'aboutira à rien d'autre qu'à servir les intérêts de ceux dont le jeu consiste à maintenir la France dans un état permanent d'angoisse, de désordre, de colère, en attendant le désespoir ». La division du pays, conclut Rémy, fait le jeu des ennemis de l'Occident chrétien.

Cette querelle se cristallise sur les noms du maréchal Pétain et du général de Gaulle. [...] Ils se trouvent opposés l'un à l'autre par des incompréhensions que mettent à profit les agents de l'étranger [...]. Ils trouvent des alliés inconscients et bénévoles chez de très braves gens [...]. Ces braves gens sont, à leur insu, les auxiliaires directs de Moscou<sup>3</sup>.

1. Lettre de Louis de La Bardonnie à Jean Fleuret, le 27 avril 1950. Archives privées.
2. *Enquête sur l'Histoire*, hiver 1993, n° 5, p. 83.
3. *Paris Match*, le 29 avril 1950.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

Le 2 mai, le service presse-propagande du centre national du Rassemblement du peuple français adressa à toutes les délégations du mouvement une circulaire afin de s'inquiéter des répercussions de la démission de Rémy. De cette enquête interne, il ressort que, dans l'Eure, « l'affaire Rémy [...] est loin d'avoir provoqué un mouvement notable ». De Cahors, le secrétaire départemental indique, le 5 mai, que « cette affaire n'a pas tenu longtemps la vedette ». À Valence, on note que l'article de *Carrefour* « a, en général, suscité très peu de réactions » et que la démission de Rémy « s'imposait ». À Cherbourg, le délégué départemental adjoint rapporte que « les réactions ont été pratiquement nulles » et que « la démission de Rémy [...] a été acceptée [avec] indifférence, tant par nos adhérents que par nos adversaires ». Il en fut de même à Toulouse où « l'article du colonel Rémy a eu peu de répercussion chez nos compagnons. [...] Cette démission n'a pas eu une grande importance dans notre département. » Tous les responsables locaux désapprouvent « l'incartade, fort peu respectueuse, que constitue l'article publié » (délégué départemental de la Somme). En Haute-Garonne, « la grande majorité des résistants [...] a désavoué la conduite du colonel Rémy ». Dans le Lot, on considère que Rémy « a eu tort. Nous voulons rester antivichystes. » À Verdun, on déplore que cette affaire « dénote un manque de cohésion et d'unité dans l'entourage du Général ». Un important industriel de la Drôme a menacé de supprimer sa dotation annuelle de 50 000 francs « si de telles bêtises (il a employé un autre terme) venaient à se reproduire ». Les membres du comité exécutif départemental ont adopté, à l'unanimité, une motion réclamant que de « telles erreurs [...] soient, à l'avenir, à tout prix évitées ». Leurs collègues toulousains ont souhaité « ne plus revoir de semblables incidents se reproduire<sup>1</sup> ».

*« Nous l'avions mis en garde »*

La plus élémentaire sagesse commandait de se taire ou tout au moins de rester très discret sur des propos tenus en privé. « Il avait été prévenu, précisa Pierre Lefranc à Jean Lacouture. Nous savions qu'il voulait faire un éclat. Nous l'avions mis en garde. Il a choisi

1. Rapports sur les répercussions de la démission du colonel Rémy, mai 1950. Fondation Charles de Gaulle, série EA carton 3.

ce point de chute pour quitter le Rassemblement dont le légalisme l'irritait... » Dans une étude consacrée au RPF, Olivier Wieviorka note : « La confiance qu'accorde Charles de Gaulle à ses compagnons reste [...] placée sous haute surveillance. Car les dirigeants, tentés d'outrepasser les consignes ou d'interpréter la pensée du Rebelle à leur guise, franchissent parfois des limites jugées inacceptables<sup>1</sup>. » Le secrétaire général du mouvement lui-même, Jacques Soustelle, avait été vertement rappelé à l'ordre par le Général : « Ce que je pense, ce que je fais, ce que je projette, c'est mon affaire. Il n'appartient qu'à moi de le dire ou de le taire. » Une autre fois, de Gaulle s'était plaint avec force irritation à son aide de camp « des déclarations perpétuelles et maladroites de Soustelle, de Malraux, de Palewski et de Diomède Catroux. Il faut que cela cesse!<sup>2</sup> » À Alain Peyrefitte, il déclara : « Je ne permets à personne, même à ceux qui m'ont suivi fidèlement, de se servir de mon nom. »

Quelques mois plus tôt, le 20 décembre 1949, Rémy avait été invité à participer à un débat organisé par Pierre Boutang, journaliste à *Aspects de la France*, l'hebdomadaire de l'Action française. La soirée avait pour thème la révision du procès de Charles Maurras. Aussitôt informé, Soustelle adressa ce télégramme à Rémy : « Je vous rappelle que votre qualité de membre du Conseil de direction du RPF vous interdit de prendre l'initiative de participer à des réunions politiques étrangères au mouvement sans consultation préalable et vous prie en conséquence d'annuler votre participation à la réunion Maurras par un avis qui sera publié dans la presse. » Le Général lui-même était intervenu pour tenter de faire revenir le récalcitrant sur sa décision. Le soir dans la chambre de Rémy à l'hôtel *La Pérouse*, le téléphone sonna. C'était Colombey :

Rémy, entendis-je, n'allez pas à cette réunion.

– Mon Général, vous devez savoir que je m'y suis engagé... [...]

– N'y allez pas, Rémy. [...] Les propos que vous tiendrez seront déformés.

– Mon Général, il m'appartiendra de m'exprimer de façon suffisamment claire pour empêcher qu'il y ait aucune confusion.

– Allons, Rémy...

– J'irai, mon Général.

– Eh bien, soit ! Bonne nuit.

1. Fondation Charles de Gaulle, *De Gaulle et le RPF*, Armand Colin, 1998, p. 91.

2. Claude Guy, *En écoutant de Gaulle*, Grasset, 1996, p. 353.



## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

Rémy passa outre à l'interdiction et se rendit à l'invitation de Pierre Boutang : « Je l'avais fait sans aucune difficulté, car il me paraissait offensant pour l'esprit, sans même parler de la personnalité du prisonnier, que Maurras ait pu être condamné pour le fait d'intelligences avec l'ennemi. C'était tellement stupide et ridicule que je n'avais vu aucune espèce d'inconvénient à aller dire ce que je pensais là-dessus<sup>1</sup>. »

L'article de *Carrefour* condamne irrémédiablement son auteur. Des amis de la veille ne se privent pas de l'insulter. Vingt ans après, Catherine de Castilho, sa fille aînée, se remémorera ces « heures douloureuses » : « Les meilleurs se retranchèrent dans un silence désapprobateur [...], tandis que d'autres laissaient éclater leur fureur, accusant mon père d'intentions bassement politiques, et reniant hautement des années d'amitié scellée par la lutte commune menée dans un même idéal. "Combien avez-vous touché ?" écrivit une déportée à mon père. » S'étant rendu à Alger, afin d'y soutenir la candidature du délégué du RPF, Rémy s'entendra traiter de « pourriture fasciste ». « Triste affaire », note Pierre Lefranc qui s'étonne que Rémy, « âme généreuse », n'ait pas compris qu'il est « des positions inconciliables, surtout lorsque leur différence est sanctionnée par la persécution, la torture et la mort [...]. Il est impensable que le bourreau et la victime aient tous deux raison, sinon, aucun sacrifice n'est plus justifié<sup>2</sup>. » Plusieurs années après, l'offense, ce coup porté au gaullisme, n'était toujours pas oubliée. Y compris par les plus fidèles relations de Rémy. Ainsi, le 25 avril 1953, Pierre Dac écrivait à son « bien cher ami » :

Voilà encore un genre de lettre dont la rédaction est pour moi plus que pénible ; [...] je me réjouissais de vous avoir à mon côté, le 9 mai, à l'occasion de ma « Joie de vivre ». Il me faut y renoncer ; eu égard à ce que vous savez [...], nous risquons des remous et peut-être davantage. [...] Et, dans une foule de 2 000 personnes, il suffit d'un ou deux énergomènes pour déclancher [*sic*] le scandale, ni vous ni moi n'avons à y gagner, pas plus que la Résistance, la vraie.

Donc j'estime préférable que vous ne veniez pas<sup>3</sup>.

Ce 9 mai, Pierre Dac était l'invité de *La Joie de vivre*, une émission publique radiotélévisée animée par Jacqueline Joubert, qui tota-

1. *Allocution d'ouverture: témoignage du colonel Rémy*. Troisième colloque Maurras, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, le 4 avril 1972. *Études maurassiennes*, n° 3, 1974, p. 21-23.

2. Pierre Lefranc, *Avec qui vous savez*, Plon, 1979, p. 104.

3. Lettre de Pierre Dac à Rémy, le 25 avril 1952. Archives du Mémorial de Caen, fonds Gilbert Renault.

lisa plus de deux cents numéros entre 1952 et 1959 et accueillit de très nombreuses vedettes : d'Édith Piaf à Elvire Popesco, de Serge Reggiani à Danielle Darrieux.

Georges Pompidou a consigné, dans ses notes à la date du 25 avril 1950 : « Le Général rentre à Paris. Je lui parle de Rémy. Pour lui, c'est fini, "il a lâché sur l'essentiel". Ce qui le frappe, c'est que quelqu'un qui "n'est pas stupide" ait pu vivre près de lui dix ans sans avoir rien compris. D'où grand pessimisme<sup>1</sup>. » Et plus loin : « La Bardonnie a envoyé au Général une lettre de rupture sévère avec Rémy. "Je connais sa vanité et ce que je sais de son ambition..." » Pompidou rapporte également que le 23 juin de cette même année 1950, il eut une longue conversation avec de Gaulle au sujet du discours que celui-ci devait prononcer deux jours plus tard à l'occasion de la clôture des troisièmes assises nationales du RPF à la Porte de Versailles : « Je lui fais enlever une phrase où il reprenait, à propos de Vichy, la métaphore de l'arc et des deux cordes en réplique au nouvel article de Rémy dans *Aspects de la France*<sup>2</sup>. Je lui fais remarquer qu'il a l'air d'avouer : touché, il admet. (Rémy, à la suite d'un "communiqué" sur les déclarations du général à Vannes<sup>3</sup>, a envoyé lettre interminable en même temps d'ailleurs que sa sœur Jacqueline, religieuse, envoyait lettre cinglée<sup>4</sup>. Le Général a répondu par lettre courte et très bien, refusant la discussion épistolaire et assurant de son inaltérable amitié. Lettre arrivée trop tard, semble-t-il, pour empêcher article. Quoi qu'il en soit, Rémy envoie à son tour lettre que le Général refuse d'abord, puis réclame à Bonneval et qui d'ailleurs, tout en étant très chaleureuse, ne dément rien et ne regrette rien.) »

Dans ses souvenirs, Philippe de Gaulle, évoquant l'article de Rémy dans *Carrefour*, note : « C'est justifier rétrospectivement Vichy, ce que le général de Gaulle et les Français libres ne peuvent admettre<sup>5</sup>. » L'amiral reviendra plus longuement sur « l'affaire » lors de ses entretiens avec Michel Tauriac : « On peut situer le début de leurs fric-

1. Georges Pompidou, *Pour rétablir une vérité*, Flammarion, 1982, p. 120.

2. *Aspects de la France*, le 15 juin 1950. Rémy polémique avec Max André, qui l'avait accusé dans *L'Aube*, le 14 avril, de faire partie des « exploités de la Résistance » en se servant de la mémoire d'Honoré d'Estienne d'Orves « pour glorifier Pétain » : « N'essayez pas d'entraîner avec vous les plus purs de nos morts ! »

3. Dans une dépêche datée de Vannes, le Général aurait déclaré : « Rémy a commis une erreur et une faute : il a commis une faute en laissant supposer qu'il parlait en mon nom, alors qu'il ne m'avait ni consulté, ni même avisé. »

4. Les *Lettres, notes et portraits* présentent une version différente de celle reproduite dans *Pour rétablir une vérité* : la missive de Jacqueline Renault est qualifiée non plus de « cinglée » mais « d'in vraisemblable ». Georges Pompidou, *Lettres, notes et portraits*, Robert Laffont, 2012, p. 214.

5. Philippe de Gaulle, *Mémoires accessoires*, Plon, 1997, p. 54.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

tions en novembre 1947. [...] [De passage à la Boissierie] j'aperçois le manuscrit du livre que l'ancien agent secret vient d'écrire, *De Gaulle, cet inconnu* [...]. Mon père voit mon regard et fait la moue: "Dans l'ensemble, ce n'est pas mal, mais il a une interprétation erronée qui me déplaît foncièrement et que je lui ai demandé de corriger." [...] En avril 1950, [...] je retrouve un père soucieux et parfois maugréant. J'en comprends la raison après la lecture de l'hebdomadaire *Carrefour* que me montre ma mère<sup>1</sup>. »

Pierre Lefranc raconte encore qu'à la fin des années 1970, il retrouva Rémy lors d'un débat en public. Ce dernier enfermé dans ses certitudes lui dit: « Cher ami, de Gaulle a fort bien compris le sens de mon action. » Attristé, Lefranc poursuit: « Je ne voulais pas blesser cet homme dont le courage et l'intelligence ont rendu tant de services à la France Libre. Mais je pensais que si de Gaulle avait vraiment apprécié cette "évolution" de son ancien compagnon, il n'eût pas écrit le 10 mai 1950 au colonel Fleuret, délégué du RPF [en Gironde], ami de Rémy, qui l'interrogeait sur la cause de cette séparation: "Je croyais qu'on savait ce que j'ai fait et dit quant à Vichy depuis le 18 juin 1940. Je croyais que cela suffisait à démentir des millions de fois l'infamie des 'deux cordes'". »

Publiquement, le désaveu est total. Dans le privé, de Gaulle conserve son estime à son compagnon. Il écrit à « [son] cher ami » « une lettre d'une noblesse et d'une sérénité exemplaires », dit Jean Lacouture:

Pour moi, il y a trois choses dans cette affaire.

La première, c'est mon amitié, mon estime, mon affection pour Gilbert Renault, pour Rémy. Ça, c'est inaltérable. Il n'y a pas de question.

La seconde, c'est la position de fond que vous avez prise publiquement en ce qui concerne Vichy par rapport à la France libre et réciproquement. Cette position n'est pas la mienne. [...]

La troisième chose, c'est la façon dont vous avez procédé. Étant donné votre qualité de membre de notre Conseil de Direction, étant donné surtout nos confiantes relations, vous n'auriez pas dû publier un pareil article sur un pareil sujet sans m'en avoir parlé auparavant<sup>2</sup>.

1. Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père*, Plon, 2003, p. 307.

2. Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets, 8 mai 1945-18 juin 1951*, Plon, 1984, le 13 avril 1950, p. 416. Pour de Gaulle, relate Pompidou, « l'affaire Rémy » aurait eu pour origine « une crise d'illuminisme » ayant entraîné « une sorte de confession publique ». Le Général aurait ajouté: « S'il avait une crise de conscience, il n'avait qu'à aller trouver son confesseur, puisqu'on le dit chrétien. » *Lettres, notes et portraits*, Robert Laffont, 2012, p. 211 (entrée du 28 avril 1950).

Philippe de Gaulle confirme que les sentiments de son père pour Rémy étaient « bien réels<sup>1</sup> ». Malgré leur désaccord à propos de Vichy, « il n'en conservait pas moins une certaine tendresse pour le grand résistant qu'avait été Rémy ».

*Qui a trahi trahira*

Mais le mal était fait. À Louis de La Bardonnie, de Gaulle confiera :

L'affaire de ce pauvre Rémy me fait certainement de la peine. [...] Il me paraît presque incroyable que quelqu'un comme lui et qui fut aussi près de moi puisse mettre sur le même plan ce que *nous* [souligné dans le texte] avons fait, c'est-à-dire au total la guerre, et ce que *Vichy* [*idem*] a fait, c'est-à-dire au total la capitulation<sup>2</sup>.

Rémy entreprit de s'expliquer auprès du Général qui lui adressa quelques mots d'apaisement :

Mon cher Rémy, avec vous, qui êtes Rémy, je n'entrerai pas dans la discussion épistolaire. [...] Moi, – tout en ne vous approuvant pas –, je ne veux pas vous blesser, parce que je vous aime bien. Je remets donc à un peu plus tard l'explication que j'aurai avec vous, si vous voulez.

Les proches de Rémy eux-mêmes sont déroutés. Catherine de Castilho, dans ses souvenirs, en témoignera :

Pour nous, ce fut un coup de tonnerre. Le nom du Maréchal, mon père ne le prononçait qu'avec une fureur mal contenue au temps de l'occupation [...]. De tout ce que nous l'entendions dire, il résultait que le vieux Maréchal n'était qu'un héros déchu, qui avait scellé la défaite de la France en mettant à Montoire sa main dans celle de Hitler, un orgueilleux vieillard [...]. Et voilà tout à coup que mon père affirmait que le vainqueur de Verdun avait évité le pire, et même rendu la victoire possible, en signant l'armistice.

Au journaliste François Brigneau, venu l'interroger au Portugal à la fin des années 1950, Rémy dira : « Je sais que j'ai pu heurter cer-

1. Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père*, Plon, 2003, p. 307.

2. Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets, 8 mai 1945-18 juin 1951*, Plon, 1984, le 4 mai 1950, p. 420.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

tains camarades. [...] J'ai eu le tort de ne pas en parler au général de Gaulle. » Se souvenant de cette discussion, Brigneau ajoutait : « Je n'oublierai jamais le visage de Rémy. À ce moment de notre entretien, ce visage s'est brusquement fermé. Il est devenu de pierre et la peau s'est granulée comme si le froid gagnait ce corps puissant. Lentement, Rémy a tourné la tête. [...] Puis il a fait face à nouveau. Il nous a montré des yeux sans lumière<sup>1</sup>. »

Au début des années 1970, Rémy s'installa à Lanmodez, près de Lézardrieux. L'académicien Jean-François Revel, qui possédait une résidence dans les environs, lui rendit fréquemment visite lors des huit années qui précédèrent la disparition de Rémy. Revel se souvint des interminables séances au cours desquelles son hôte, agitant frénétiquement sa préparation, lui confectionnait un cocktail dont lui seul avait le secret :

Il suspendait son élan salvateur pour me fournir de toute urgence une indispensable précision sur un propos à lui tenu par le général de Gaulle en 1950. [...] Je me réfère à un épisode bien déterminé, qui était devenu l'idée fixe du colonel. Il le revivait perpétuellement comme un événement présent ou datant de la veille et le relatait sans se lasser, prenant son interlocuteur à témoin de sa bonne foi pour se laver des accusations de mythomanie ou de falsification que les gardiens de la foi gaulliste avaient portées et continuaient à porter contre lui<sup>2</sup>.

L'académicien poursuit :

Je n'ai jamais eu le moindre doute sur l'honnêteté de Rémy et la véridicité de sa transcription du propos gaullien. J'ai, en revanche, la plus piètre opinion de son sens politique.

Quand Revel, en 1992, prit connaissance du *Journal* de Jean Gal-tier-Boissière, une phrase, rédigée lors de la journée du 11 avril 1950, attira tout particulièrement son attention : « La grande idée de Rémy serait, dit-on, d'organiser spectaculairement la réconciliation du maréchal Pétain et du général de Gaulle devant l'ossuaire de Douau-mont. »

À la lecture de ce programme saugrenu, je m'aperçus, conclut Revel, que mon cher colonel avait conçu très tôt cette illusion sentimentale dont il me bassinait de façon touchante pendant les der-

1. François Brigneau, *L'aventure est finie pour eux*, Gallimard, 1960, p. 142.
2. Jean-François Revel, *Le Voleur dans la maison vide*, Plon, 1997, p. 89.

nières années de sa vie. Il était parvenu à se convaincre que tous les Français, à leur manière, avaient été résistants. [...] Le contredire risquait de le pousser à éclater en sanglots [...].

Il fut renvoyé du RPF, perdit son poste de dirigeant de ce rassemblement, qui, alors, constituait sa raison d'être et aussi son principal gagne-pain. Il passa le reste de son existence à tenter d'effacer la flétrissure de cette injuste mais inéluctable condamnation.

Que comprendre de l'affaire Rémy ? Tout d'abord que la bonne foi de Rémy ne peut pas être mise en doute. Un soir de l'hiver 1946-1947, ayant convié à dîner dans son appartement de l'hôtel *La Pérouse*, Claude Guy, son aide de camp, et Rémy, le Général leur proposa ensuite une promenade, qui les mena jusqu'à l'avenue Foch. La conversation roula sur le mois de juin 1940. Devant le Général, Rémy tint des propos fort désobligeants envers le maréchal Pétain : « Je parlais du prisonnier de l'île d'Yeu avec une sombre amertume quand le général de Gaulle, s'arrêtant dans sa marche, posa sa main sur mon bras comme pour m'inciter à l'attention. "Voyez-vous, Rémy ! dit-il. Il faut que la France ait toujours deux cordes à son arc. En juin 1940, il lui fallait la corde Pétain, aussi bien que la corde de Gaulle." [...] Stupéfait, déconcerté, je levai les yeux vers lui pour m'assurer qu'il ne plaisantait pas. »

En 1947, bien avant donc que le fameux article paru dans l'hebdomadaire d'Émilien Amaury ne fût scandale, Rémy avait révélé l'anecdote dans un ouvrage d'à peine cent pages, *De Gaulle, cet inconnu*, tiré à quelque 25 000 exemplaires. Le manuscrit fut soumis au principal intéressé. Claude Guy fut chargé de le restituer à son auteur le 22 novembre 1947. Le Général avait apporté cette modification au texte de Rémy : « Voyez-vous Rémy, il fallait [souligné dans le texte] que la France eût alors deux cordes à son arc. Il lui fallait la corde de Gaulle. Il lui fallait aussi la corde Pétain. Mais à la condition qu'elles fussent toutes deux à son service. ». La semaine suivante, le Général, reparlant avec le capitaine Guy, lui dit : « Le mieux serait, pour la France, sur la "corde Pétain", qu'il la supprime, ou qu'il la reprenne à son compte. » Rémy faisait en effet dire au Général : « La corde Pétain eût pu jouer au profit de la France. Pour dérisoire et fragile qu'elle fût, elle était seule de nature à permettre d'espérer qu'une représentation française s'opposerait aux exactions de l'ennemi. »

Rémy tint compte des critiques du Général puisque la phrase scabreuse telle qu'elle figure dans *De Gaulle, cet inconnu*, est ainsi rédi-

gée : « Les armistices étant signés, notre pays étant placé devant le fait accompli, il n'était pas mauvais que la France disposât de deux cordes à son arc, l'une d'elles étant maniée par de Gaulle et l'autre par Pétain, étant bien entendu qu'elles devaient s'accorder l'une et l'autre au bénéfice de la Nation. Développons cette pensée », poursuit Rémy, en la reprenant à notre compte : « [...] La "corde Pétain" aurait pu, toute fragile et dérisoire qu'elle était, constituer le seul frein susceptible de réduire les exactions d'un ennemi maître de l'Europe tout entière. »

*L'impossible réconciliation*

Rémy soutint, sa vie entière, que le Général avait dit « il faut » et non « il fallait ». Querelle de mots ! Quoi qu'il en soit, le Général ne nia jamais avoir formulé la parabole des « deux cordes ». Au contraire, Georges Pompidou, souvenons-nous, rapporte dans ses notes, à la date du 23 juin 1950 : « Je lui fais remarquer qu'il a l'air d'avouer : touché, il admet. » Un autre témoignage (rapporté, il est vrai, par Rémy lui-même) corrobore le précédent : celui du délégué du RPF à Alger, Jean-Louis Murat. Au printemps 1951, ce dernier vint rendre compte de ses activités au Général et lui posa cette question :

- Alors, mon général, et Rémy ?
- Rémy ? répéta de Gaulle avec bonhomie, c'est un bon compagnon. Je l'aime bien, Rémy.
- Mais, mon général, lui avez-vous réellement dit qu'en 1940 la France avait besoin de deux cordes à son arc ?
- Mais voyons, Murat, bien sûr que je le lui ai dit ! Bien sûr que je le pense ! Mais, entre nous, de quoi aurions-nous l'air, vous et moi, si j'allais le chanter sur les toits ?

Un pur compagnon de route du gaullisme comme l'incontournable Olivier Guichard ne douta jamais de la sincérité de Rémy : « Je fus tout de suite convaincu que la relation de Rémy était fidèle. Je ne m'étonnais pas que le Général eût cette conviction, mais j'étais surpris qu'il l'eût jamais exprimée, bien que personne assurément ne fût plus digne que Rémy de l'entendre<sup>1</sup>. »

---

1. Olivier Guichard, *Mon Général*, Grasset, 1980, p. 241.

Rémy n'a donc pas menti<sup>1</sup>. Le témoignage de Pierre de Bénouville est sur ce point sans équivoque. Il raconte que lors d'un conseil de direction du Rassemblement, le Général lui commanda de rallier des sympathisants de l'extrême droite non compromis avec la collaboration : « Nous devons avoir dans nos rangs les Français qui avaient voulu une solution provisoire. » Allusion à peine voilée à ceux qui crurent « en toute bonne foi » que le Maréchal jouait un « double jeu ».

Rémy a-t-il sincèrement cru servir de Gaulle ou a-t-il simplement cédé à une forme de gloriole ? « Il reste à s'interroger sur le comportement de De Gaulle, écrit Jean-Paul Cointet. A-t-il laissé jouer un rôle à Rémy ? [...] À Londres, déjà, il avait pris l'habitude d'exprimer ses humeurs devant des interlocuteurs prêts à tout prendre au pied de la lettre, propos souvent provocateurs qui lui permettaient de tester les réactions de l'auditeur<sup>2</sup>. » Ce que confirme un authentique intime du Général :

Ceux qui laissent évoquer leur intimité avec le Général sont assurément de bonne foi mais je crains qu'ils n'aient été trompés par la courtoisie bien connue du Général ou par quelque calcul de sa part<sup>3</sup>.

« Mon père ne sait rien faire sans passion », observait Catherine de Castilho. Rédigés en 1945, ses *Mémoires d'un agent secret de la France libre*, promis à un considérable succès, contiennent plusieurs passages – ils seront supprimés des éditions ultérieures (au total, une douzaine de pages disparaîtront) – où le résistant dénonce « la morphine vichyste ». Dans cette version initiale, Pétain est, au choix, une « vieille gloire stéréotypée » ou le « vieillard naturalisé de Vichy ». Rémy n'avait pas alors de mots assez durs pour dire « qu'en cette même année 1940, le peuple français a mérité Pétain. [...] Pétain n'eût pas existé qu'on l'aurait inventé. Il fallait, aux Français de ce temps-là, une idole, une équivoque et surtout un prétexte<sup>4</sup>. » Rémy ajoutait que l'épithète de *Bien-Aimé* aurait parfaitement convenu à Philippe Pétain si « son âge vénérable [ne l'avait pas mis] à l'abri

1. De Gaulle devait dire à Jean Guitton (1901-1999) : « Il fallait l'un et l'autre, moi là, lui ici, l'épée et le bouclier. » *Pages brûlées, Journal de captivité, 1942-1943*, Albin Michel. Cité par Anne Brassié, *Brasillach*, Robert Laffont, 1967, p. 314.

2. Jean-Paul Cointet, *Expier Vichy*, Perrin, 2008, p. 454.

3. Olivier Guichard, *Mon Général*, Grasset, 1980, p. 328.

4. Rémy, *Mémoires d'un agent secret de la France libre*, Raoul Solar, 1947, respectivement p. 456, 457, 455, 449 et 458.



## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

des tentations d'un Parc aux Cerfs<sup>1</sup> ». Dans *Le livre du courage et de la peur*, écrit en 1947, il livrait cette réflexion : « Tout compte fait, tout bien pesé, et ce n'est pas d'aujourd'hui que je le pense, j'ai beaucoup plus de considération pour le Boche que pour Vichy. » Un propos qui disparaîtra également des rééditions successives des *Mémoires*, Rémy ne s'étant jamais privé de réécrire sa propre histoire. Le revirement de Rémy prend naissance ce fameux soir de l'année 1947, au moment précis où, entre la place de l'Étoile et l'avenue Foch, le Général révèle à son fidèle compagnon qu'en 1940, la présence de Pétain en France était aussi indispensable que celle de De Gaulle à Londres. La phrase qui inclut la parabole des « deux cordes » va, à partir de cet instant, cheminer dans son esprit : « Il ne me fallut pas moins de trois ans pour me résoudre à en tirer personnellement les conséquences. » Trois années d'un « dur examen de conscience » au cours desquelles Rémy acquiert la conviction « de la droiture des intentions du maréchal Pétain et de ceux qui l'avaient suivi dans le même esprit, les associant aux combattants de la France libre dans un même amour de la patrie ».

Pour quelque temps encore, Rémy poursuivra de sa vindicte les tenants du vichysme. Témoin cet article paru en première page de *Carrefour*, le 1<sup>er</sup> octobre 1947, à un moment où la lutte pour les élections battait son plein :

Laissons de côté, en haussant les épaules, l'imputation que me fait M. Hervé [éditorialiste de *L'Humanité*] de chercher à rallier les pétainistes. S'il estime que l'adjectif de « néfaste » que j'ai employé pour qualifier les résultats de l'action d'un Pétain est insuffisant, j'ai assez dit, dès le règne éphémère du dérisoire roitelet de Vichy, et à l'époque où cela coûtait assez cher, qu'elle était criminelle pour le répéter aujourd'hui sans difficulté. J'ai dit aussi, et je le répète, que le plus grand crime de Pétain est sans conteste d'avoir abusé de la bonne foi d'excellents Français.

Rémy expliquera plus tard que par l'article paru dans *Carrefour*, le 11 avril 1950, il souhaitait « en même temps que faire publiquement réparation au maréchal Pétain d'un outrage [qu'il s'était laissé] aller à proférer contre lui dans *Le Rassemblement*, organe du RPF, rendre de [son] mieux justice aux innombrables Français et Françaises qui, en le suivant de tout leur cœur, voyaient là le moyen de l'aider à maintenir

1. Allusion à un lieu de plaisir sous le règne de Louis XV, dit *le Bien aimé*.

la France ». Pour Guy Perrier, un biographe qui lui est extrêmement favorable, la volte-face de Rémy est à mettre sur le compte de mauvaises influences et de fréquentations douteuses :

Les prises de position de Rémy au cours de ces années 1946-1950 contre les excès de l'épuration et en faveur de la révision des procès de Maurras et de Pétain expliquent qu'il soit vite repéré par tous ceux qui n'ont pas eu une attitude très nette soit envers la France libre, soit envers la Résistance. [...] Il a, on le sait, toujours eu beaucoup de mal à résister aux courtisans habiles<sup>1</sup>.

« En fait, il [de Gaulle] avait horreur des bavards et, si rares furent ses amis, c'est sans doute parce qu'il trouva peu d'hommes capables de garder les confidences reçues<sup>2</sup>. » Rémy aurait dû le savoir, lui qui maugréa maintes et maintes fois contre ceux qui se targuaient d'être bien informés : « Le Français aime à paraître informé. [...] Au temps des années noires de l'occupation, les bavardages inconsidérés, commis par goût de la vantardise, firent plus de mal encore que les dénonciations. » Puis, ultérieurement : « La simple hypothèse d'un silence [...] parfaitement respecté est – je regrette d'avoir à le dire – presque inconcevable chez mes compatriotes, qui souffrent communément de la démangeaison d'être informés, et de le faire savoir. »

De Gaulle devait faire, un jour, à Michel Debré la confidence suivante : « Voyez-vous, Debré, [...] il n'est pas un seul exemple, pas un seul ! d'un homme ou d'un groupe d'hommes auquel il n'ait pas porté malheur de m'avoir trahi ! [...] Ceux qui m'ont trahi sont rapidement devenus des épaves<sup>3</sup>. » Rémy eut dès lors « le sentiment que [sa] vie ne servirait plus à rien ». « Plus les jours passaient, plus je souffrais d'être privé de la fréquentation – à la fois fascinante et irritante – de ce grand homme. » Ce que confirme sa fille Catherine : « [Mon père] parlait d'un air las et désabusé, du ton d'un homme saturé de soucis, que rongerait un profond chagrin. » Rejeté par le chef qu'il admirait tant, fatigué des attaques, persuadé du sentiment de sa propre inutilité, Rémy se replia sur lui-même. « Pour mieux rompre les liens avec un passé qui [l']obsédait » et tenter de refermer la plaie, il décida de quitter la France. Outre le souhait de s'éloigner d'un monde devenu hostile, Rémy avait une tout autre préoccupap-

1. Guy Perrier, *Rémy, L'Agent secret n° 1 de la France libre*, Perrin, 2001, p. 203-204.

2. Claude Michelet, *Mon père, Edmond Michelet, d'après ses notes intimes*, Presses Pocket, 1990, p. 139.

3. Claude Guy, *En écoutant de Gaulle*, Bernard Grasset, 1996, p. 146.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

tion, plus terre à terre celle-là : la vie au Portugal « était moins chère qu'ailleurs<sup>1</sup> ».

On remarquera sans tarder que s'il existe une constante chez Rémy, c'est bien de prendre à témoin la terre entière de ses changements successifs d'états d'âme. Pour l'instant, son incartade a eu pour effet de le propulser sur le devant de la scène. Pendant près de quarante ans, il multipliera les interventions par médias interposés. Diversement perçues, ses prises de position sont toujours remarquées. Paul Léautaud relate dans son *Journal littéraire* à la date du 19 décembre 1950 que, dans le numéro de la semaine précédente, l'hebdomadaire royaliste *Aspects de la France* avait publié un courrier que Rémy avait adressé aux *Lettres françaises* – une feuille communiste – au sujet d'un livre d'un inconnu nommé Marcaux, dans lequel ce dernier écrivait : « J'ai toujours préféré demeurer spectateur des événements politiques plutôt que de m'y trouver étroitement mêlé. » Léautaud note : « Ce que ledit colonel Rémy apprécie en ces termes : "Cet auteur se soufflette lui-même par un tel aveu... Comment peut-on se réclamer du beau nom de Français et prétendre juger des choses de la France si l'on a pu rester simple spectateur devant l'affreux spectacle de la patrie envahie ?" Le beau nom de Français. Il y a aussi, renchérit Léautaud, le beau nom d'Anglais, le beau nom d'Allemand, le beau nom d'Italien, le beau nom de Russe, etc., etc., etc. Je l'ai écrit quelque part : le patriotisme fait souvent des imbéciles. Le colonel ci-dessus en donne une preuve. » Après avoir expliqué que la guerre est « l'affaire des gouvernants et des militaires », le pamphlétaire relève cette citation de Saint-Exupéry reprise par Rémy : « Quand un otage est fusillé, son sacrifice rayonne. » Et Léautaud de conclure : « Le lyrisme patriotique est décidément aussi bête que le lyrisme amoureux<sup>2</sup>. »

Ernst Jünger, dans son *Journal* (entrée du 4 mai 1944), relate qu'il fit, sous l'occupation, la connaissance de Paul Léautaud et livre ce jugement : « Il dit beaucoup moins de choses inutiles que tous ceux de ses confrères que j'ai observés jusqu'à présent. »

1. Lettre de Rémy à l'amiral Philippe de Gaulle, le 18 mars 1959. Reproduite par Guy Perrier, *Rémy, L'agent secret n° 1 de la France libre*, Perrin, 2001, p. 276.

2. Paul Léautaud, *Journal littéraire*, Mercure de France, t. 18, p. 106.

## Rastignac désolé

Comme toujours, tu fonces sans réfléchir!

Léon Renault.

Gilbert Renault est né le 6 août 1904, à 6 heures du matin, au numéro 23 de la rue Jeanne-d'Arc, dans la paisible ville de Vannes, chef-lieu du département du Morbihan. Il est le premier enfant d'une fratrie qui en comptera dix. Le jour même de sa naissance, Gilbert Étienne Léon Théodore fut porté sur les fonts baptismaux de la cathédrale Saint-Pierre par son parrain et grand-père, Théodore Decker, et l'épouse de ce dernier, Rosie, représentant la marraine, Marie Beaucé, la grand-mère paternelle du bambin. Le vicaire de permanence, l'abbé Alexandre Texier, procéda au sacrement du baptême.

### *Album de famille*

Né le 4 juin 1846 à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), descendant de paysans établis aux confins de la Bretagne et aux portes de la Normandie, Étienne Renault<sup>1</sup>, le grand-père de Gilbert, s'engagea à peine sorti de l'adolescence comme soldat au 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de ligne. Il aurait passé six ans sous les drapeaux et combattu les Prussiens lors de la guerre de 1870, avant d'être fait prisonnier dans Metz. Étienne Renault entra ensuite aux Chemins de fer de l'État et devait faire l'essentiel de sa carrière à Rouen<sup>2</sup>. Il avait épousé Marie

1. Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), 4 juin 1846 – Beignon (Morbihan), 18 janvier 1928 (Archives municipales de Beignon).

2. L'acte de mariage de son fils Léon (Vannes, 17 août 1903) précise qu'il était comptable et son propre acte de décès qu'il était retraité des Chemins de fer.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

Beucé<sup>1</sup>, une jeune Fougèraise d'ascendance noble, prétendait-on dans la famille, et dont un ancêtre, un officier de l'armée, aurait prudemment abandonné la particule au moment de la période de la Révolution. Louis Beucé, le père de la demoiselle, était instituteur au collège de Fougères. Sa mère, Adèle-Victoire Busigny, exerçait au début du Second Empire le métier de « marchande libraire<sup>2</sup> ». De l'union d'Étienne et Marie, naquirent Léon, Lucienne et Marie, religieuse de l'ordre enseignant de Sainte-Chrétienne. Au mois de juillet 1919, Étienne, accompagné de sa fille aînée, gagna Paris pour assister au premier défilé de la Victoire, campant à même le trottoir des Champs-Élysées. Étienne Renault mourut, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Beignon, une bourgade du Morbihan où sa fille Lucienne exerçait la profession d'institutrice de l'enseignement public.

Léon Renault naquit à Rouen, le 4 février 1876. Ce fils que ses parents admiraient tant lisait, paraît-il, Homère et Ovide dans le texte et pouvait déchiffrer durant une journée entière une partition d'orchestre de Beethoven. Léon effectua un séjour d'études en Grande-Bretagne. Son dossier d'admission dans le corps professoral du collège Saint-François-Xavier de Vannes atteste qu'il était titulaire d'un diplôme obtenu dans une université londonienne. Il débuta sa carrière en 1898 comme professeur d'anglais dans l'établissement tenu par les pères jésuites à Jersey. Puis, durant une année, il enseigna la langue de Shakespeare à l'école Saint-Ignace, à Paris. Il fit son entrée au collège Saint-François-Xavier au mois d'octobre de l'année 1901, où lui fut confiée la responsabilité de la classe préparatoire à l'École navale. Là, il se lia d'amitié avec l'un de ses collègues, Théodore Decker<sup>3</sup>, un Luxembourgeois natif de la petite ville de Larochette. Théodore Decker exerça tout d'abord la profession d'instituteur à Differdange. Selon la tradition familiale, il aurait quitté son pays natal parce qu'un curé voulait, contre son gré, le marier à une cousine, une demoiselle fort riche mais à demi-paralytique. Au mois de juillet 1873, il arriva à Saint-Malo, ville dans laquelle il devait assurer, pendant huit ans, l'enseignement de l'anglais et de l'allemand au collège des jésuites. Organiste, compositeur à ses heures – il est l'auteur du can-

1. Fougères, le 3 décembre 1851 – Beignon, le 26 mars 1932.

2. Acte de naissance de sa fille Louise, le 7 juin 1856. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Fougères.

3. Né le 3 novembre 1851, fils de Théodore Decker et de Catherine Hentges, il est décédé le 9 octobre 1930 à Vannes. Il avait obtenu la nationalité française en 1895.

tique *Lauda, Jerusalem!*, qui lui confèrera une certaine notoriété et qui fut exécuté pour la première fois à Lourdes le 16 septembre 1891<sup>1</sup> –, il donnait également des leçons de musique. Un été, à Dinard, il fut chargé de perfectionner le français d'une jeune étrangère. Rosie Presgrave était née à Simla aux Indes anglaises en 1857. Son père, capitaine dans l'armée britannique, avait été emporté par le choléra à l'âge de trente-deux ans. La veuve et ses trois filles rentrèrent en Europe et s'installèrent en Bretagne, à Saint-Énogat, dont Dinard n'était à l'époque qu'un quartier. Théodore et Rosie s'éprirent l'un de l'autre et se marièrent en 1877. Quatre ans plus tard, le couple s'établit à Vannes. De cette union, naquirent quatorze enfants. La seconde, Marie<sup>2</sup> – pour sa famille : Grannie –, serait un jour demandée en mariage par Léon Renault. De 1883 à 1929, au collège Saint-François-Xavier, Théodore Decker forma plusieurs générations de Vannetais à l'apprentissage des langues anglaise et allemande.

Rosie Presgrave, confie son arrière-petite-fille, avait un faible pour un tonic anglais « qu'elle buvait solitairement à petites gorgées en attendant l'heure du thé », un péché mignon qui ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à soixante-quinze ans. À Vannes, rue Carnot, les murs du salon de l'appartement de Marie Decker s'ornaient des portraits des sœurs de Rosie : Amy, qui avait épousé un major de l'armée britannique prétendument sultan de Sarawak, et Jessie, qui ne consommait jamais de vin à table mais cachait dans sa chambre des bouteilles de liqueur.

Peu avant la Première Guerre mondiale, Léon Renault quitta l'enseignement pour créer une agence d'assurances. Lorsque le conflit éclata, l'activité de sa société fut réduite à néant. Les séquelles d'une affection pulmonaire lui évitèrent d'être appelé sous les drapeaux. Le collège Saint-François-Xavier se souvint de lui afin de remplacer un professeur de philosophie mobilisé. Léon enseigna cette matière « avec autant d'aisance que l'anglais. Il l'eût aussi bien fait du latin, du grec, ou des mathématiques<sup>3</sup>. »

1. Rémy affirmera, bien à tort, « [se souvenir] d'en avoir vu composer la musique » en... 1917 (*Fatima*, Plon, 1957, p. 185).

2. Marie Fanny Rosa Decker, la mère de Gilbert Renault, est née le 28 octobre 1879 à Saint-Enogat. Elle est décédée le 19 septembre 1959.

3. Catherine de Castilho, *Mon père était Rémy*, France-Empire, 1970, p. 33.

*Un maître: Maurras*

Gilbert Renault voit donc le jour à l'aube du vingtième siècle, dans la vieille Armorique où tant de contre-révolutionnaires ont versé leur sang. Le souvenir de leur sacrifice demeure, à cent ans de distance, toujours solidement ancrée dans la mémoire populaire. Signe qui ne trompe pas, le département du Morbihan, en 1898, a porté à la Chambre le marquis de L'Estourbeillon, un royaliste. Sur un programme de défense des particularismes locaux et de la langue bretonne, il sera réélu en 1909 dans la circonscription de Vannes. Le futur Rémy adoptera dans sa globalité le mode de pensée de son milieu d'origine, une marque dont il ne se départira jamais, allant même parfois jusqu'à en épouser les contours de façon quasi caricaturale. Décrire, dès à présent, ces influences, dont tout donne à croire que dans le cas particulier de Rémy, loin d'avoir été subies, elles furent librement consenties, permet de comprendre bien des réactions et des positionnements de l'adulte en gestation.

Tout commence par un simple constat. Depuis 1793, la société, dans son ensemble, est corrompue. Face à un tel chaos, dont est responsable la Révolution, le temps est venu de dresser un immense pare-feu. Les dernières années du siècle précédent avaient attisé les peurs de la frange conservatrice de la société. Le plus retentissant de ces scandales éclata un jour du mois d'octobre 1894 quand un officier juif, soupçonné d'avoir livré à l'Allemagne des secrets militaires, fut arrêté. Pendant dix ans, une lutte farouche opposa, dans un lourd contexte idéologique, défenseurs et accusateurs du capitaine Dreyfus. Dans le duel acharné que se livraient sur son compte adversaires et partisans, l'un des quotidiens parmi les durs dans le camp des antidreyfusards fut celui des Assomptionnistes, *La Croix*, qui se vantait d'être le « journal le plus antijuif de France ». C'est sur ce magma encore rougeoyant qu'apparut un mouvement qui devait servir de référence, durant près de cinquante ans, aux tenants du nationalisme intégral : l'Action française. On ne mesure plus aujourd'hui l'influence, considérable, du message diffusé par le journal du même nom. En France, comme partout en Europe, on redoutait de voir la révolution russe faire tache d'huile. L'Action française recrutera majoritairement chez les catholiques et la bourgeoisie constituera le gros de ses troupes. La doctrine élaborée par Charles Maurras servira de

mode de pensée à nombre de jeunes gens qui forgeront leur personnalité dans les années de l'entre-deux-guerres. À une époque où, en France, le royalisme était mort et enterré, Rémy persévéra dans son rêve d'une restauration monarchique.

On vit paradoxalement l'agnostique Maurras se muer en ardent défenseur de la cause catholique. Trouvant antipathique le « Christ juif », il n'en appréciait pas moins la valeur de la doctrine de l'Église en tant que symbole d'ordre. Sur le terrain, l'Action française dispose d'activistes chevronnés : les Camelots du roi. Le Camelot déteste les rouges, les maçons, les Allemands, les Anglais, les juifs, les banquiers, les politiciens et, par-dessus tout, la République.

Quelques faits rappelleront que les royalistes ne se contentaient pas à l'époque d'assister à une messe annuelle en souvenir de l'exécution du roi Louis XVI. En 1929 – Gilbert a vingt-cinq ans –, éclate la crise économique qui devait tant marquer les esprits. Pour beaucoup, le responsable de cette catastrophe sans précédent est le juif. Les racines du phénomène sont profondes. La France du dix-neuvième siècle – pour ne pas remonter trop loin – a connu une très forte offensive du clan antisémite. L'ouvrage d'Édouard Drumont *La France juive*, paru en 1886, s'est révélé être un immense succès de librairie. L'*Action française* contribuera de tout son poids à théoriser un antisémitisme dont il serait faux de croire qu'il ne touchait qu'une élite appartenant à la droite réactionnaire. Ce sentiment recueillait un large écho dans les milieux populaires. Depuis la nuit des temps, le juif est le bouc émissaire traditionnel. Bientôt, il sera le fauteur de guerre. Les catholiques n'ont pas oublié l'opprobre qui pèse sur le peuple déicide, le peuple que « la malédiction divine a condamné à ne plus avoir de patrie<sup>1</sup> ». Imperceptiblement, le Septième Art aurait également participé à la curée : « Des films comme *Les Pirates du rail*, de Christian-Jaque, où Marcel Dalio tenait le rôle d'un trafiquant véreux, [...] entretenaient l'image des commerçants juifs parasites<sup>2</sup>. » Ce film, sorti dans les salles le 19 janvier 1938, figure au catalogue de la maison de production aux destinées desquelles présidait... M. Gilbert Renault.

Au début de l'année 1934, quand la presse révèle l'étendue du scandale financier ourdi par un certain Stavisky, les ligues de droite se déchaînent et appellent la population parisienne à venir manifester place de la Concorde, le 6 février au soir. Au terme d'échauffourées

1. Xavier Vallat, Chambre des députés, *Journal officiel*, séance du 17 mars 1938.

2. Ralph Schor, *L'Antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, Complexe, 2005, p. 148.



sanglantes, la tentative d'un renversement de régime se solda par un pitoyable échec.

Le 6 juin 1936, fort d'un indéniable succès électoral, appelé par le président Albert Lebrun, Léon Blum sera nommé chef du gouvernement. La France gouvernée par un juif ! Du haut de la tribune du palais Bourbon, le député de l'Ardèche et futur commissaire aux Questions juives de Vichy, Xavier Vallat, s'époumonera à dénoncer la maléfice : « Pour gouverner cette nation paysanne qu'est la France, il vaut mieux avoir quelqu'un dont les origines, si modestes soient-elles, se perdent dans les entrailles de notre sol, qu'un talmudiste subtil. » Le 5 avril 1938, en séance, le représentant à la Chambre de la 6<sup>e</sup> circonscription du Morbihan, Paul Ihuel, insulte, à son tour, Léon Blum. Le ministre de l'Intérieur, Marx Dormoy, lui rétorque qu'un « juif vaut bien un Breton ».

Rémy éprouva le besoin de préciser, en 1971, ce qu'il appelait « mes sentiments à l'égard des juifs<sup>1</sup> ». Rémy avait manifesté dans le passé une réelle hostilité envers la communauté juive, ainsi qu'il en a témoigné dans la préface de *La nuit des oliviers*, un ouvrage rédigé en 1947 : « J'ai partagé beaucoup des préventions, parfois fondées, qui se manifestent encore à l'égard des juifs. Mais la guerre m'a appris à en connaître plusieurs. » En tant que chrétien, Rémy se posera sur le tard en adversaire de l'antisémitisme. Membre de l'association France-Israël, Rémy effectua à la fin des années 60 un voyage en Terre Sainte et en revint avec « un profond sentiment d'admiration » pour le travail réalisé par les colons.

Nous retrouverons bien des traits du maurrassisme de base dans les choix futurs de Gilbert Renault : son rejet absolu et viscéral de tout changement, son scrupuleux respect de l'ordre établi, sa détestation du parlementarisme, un intégrisme et un pessimisme fonciers, un indéniable goût pour les élites. Quand la haine du juif deviendra moins avouable, il focalisera sur les communistes, encore ne visera-t-il que les apparatchiks, considérant la masse comme récupérable. Rémy attribuera « les sentiments qui le firent passer en Angleterre en juin 1940 aux idées que vingt ans de lecture quotidienne de l'*Action française* lui avaient inculquées : "Imbu d'Action française, il ne m'était pas possible de considérer la défaite de la France comme définitive" ». Toute sa vie, Rémy affichera un souverain mépris pour « la

1. Rémy, *Dans l'ombre du Maréchal*, Presses de la Cité, 1971, p. 165.

Gueuse » et raillera à plaisir les commémorations de la fête nationale : « J'abhorre la date du 14 juillet, anniversaire de ce qui ne fut qu'une affreuse et sanglante chienlit tristement accouplée à une immense et ricanante duperie<sup>1</sup> ». Propos repris, à peine modifiés, deux ans plus tard : « J'exècre cette date qui ne commémore en fait qu'une abominable duperie assortie d'un sanglante chienlit<sup>2</sup> ». Si bien peu de maurrassiens, en définitive, partageaient les vues du maître sur une possible restauration monarchique, Rémy adhérait personnellement et totalement à l'idée. La démocratie, dévolution du pouvoir à la masse ignorante et veule, ne lui sied pas. Le mode idéal de gouvernement réside bien pour Rémy dans la royauté : « La royauté m'est toujours apparue comme l'un des très rares moyens propres à tenir la juste balance entre la dictature, qui est haïssable, et la démagogie qui ne l'est pas moins<sup>3</sup>. »

Dans ses relations d'homme adulte, on relèvera nombre de sympathisants voire de représentants directs de l'Action française, plus ou moins maréchalistes de souche : les Wiriath surtout, dont nous reparlerons, mais aussi Weygand, André Rousseaux et Louis Salleron. Journaliste au *Figaro*, André Rousseaux fit avant la guerre un « éloge exubérant de Maurras » et figure au nombre « des talents les plus sûrs et les plus vifs de l'Action française » (Eugen Weber). Il fut l'un des collaborateurs attitrés de la *Revue universelle*, dont Jacques Bainville, l'historien de l'Action française, était le directeur, et de *Candida*, fidèle reflet de la pensée de Maurras. Louis Salleron est un royaliste de vieille date. Docteur en droit, diplômé d'études supérieures à la Sorbonne, il rédigea plusieurs articles que publia le *Courrier royal*, l'organe du comte de Paris. Dans *Combat*, autre feuille monarchiste, il réclama la suppression du Parlement et des institutions électorales. Salleron collabora à plusieurs revues : aux *Écrits de Paris*, aux « forts relents d'antisémitisme et de xénophobie », à *Nation française*, fondée en 1955 par Pierre Boutang, à *Itinéraires*, un mensuel créé en 1956, lieu de « rencontre des milieux néo-maréchalistes et catholiques [...] », l'un des tout premiers refuges de l'intégrisme catholique français des années 1970 et 1980 », aux *Cahiers Charles Maurras*, fondés au mois d'avril 1960 par Georges Calzant, antisémite notoire, et où « le nombre comme la nature des articles favorables à Pétain et à la Révo-

1. Rémy, *Dix ans avec de Gaulle*, Famot, 1976 (édition originale : France-Empire, 1970), p. 30.

2. Rémy, *Huit passages*, Grange Batelière, 1972, p. 20.

3. *Carrefour*, le 1<sup>er</sup> octobre 1947.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

lution nationale sont légion<sup>1</sup> ». Louis Salleron signa régulièrement des articles à *Monde et Vie* et aux *Cahiers du Centre d'Études Politiques et Civiques* (CEPEC), un cercle très fermé où il fera entrer Rémy dans les années 1950.

### *Adolescence*

Ces précisions données, reprenons le fil de notre récit là où nous l'avions abandonné. Et donnons la parole à Rémy. « Quand, le 3 août 1914, l'Allemagne impériale de Guillaume II déclara la guerre à la France, j'étais à la veille d'entrer dans ma onzième année. Nourri par mon grand-père paternel de l'espoir d'une revanche sur la défaite qu'il avait cruellement éprouvée en 1870, j'assistai tout frémissant au départ vers le front d'un train dont les wagons portaient l'inscription : "À Berlin !" » Le père de Gilbert ne tarissait pas d'éloges quand il était question du maréchal Pétain, qui, en 1917, « avec des mesures à la fois affectueuses et fermes avait su rendre confiance aux hommes ». Catherine de Castilho témoignera que son père, à l'égard des combattants de 1914-1918, « professait une véritable vénération ».

Adolescent, Gilbert lit Tolstoï, Cervantès et Roland Dorgelès dont *Les Croix de bois* « exaltèrent [son] enfance ». On l'imagine parcourant les ouvrages d'Erckmann-Chatrian, deux auteurs qui entretenaient dans l'esprit des petits Français l'idée de la revanche, ou absorbé par la lecture des œuvres de Charles Péguy, la référence de toute une jeunesse. Il est fort probable que Rémy eut également entre les mains ce *best-seller* : *Le tour de la France par deux enfants*, un manuel de lecture scolaire paru en 1877 qui, tout en prônant le travail, l'épargne et la discipline sociale, relatait le périple de deux orphelins lorrains à travers l'Hexagone. C'est vraisemblablement à cette époque que Gilbert s'initie à la pratique de la musique. Olivier Courtaud raconte qu'au mois de juin 1942, à Baud, Rémy « se mit au piano et il nous interpréta quelques danses de Granados. Dommage qu'il manqua de pratique, car il jouait avec un certain talent<sup>2</sup>. »

Dès la plus tendre enfance, Grannie, sa mère<sup>3</sup>, lui fait partager le culte qu'elle porte à la Vierge Marie. Chaque année, parents et

1. Jérôme Cotillon, *Ce qu'il reste de Vichy*, Armand Colin, 2003, p. 120 et suivantes.

2. Olivier Courtaud, *Souvenir d'un autre temps, récit de Jacot*, s.d. (circa 1974), dactylographié, p. 62.

3. « La discipline faite femme. » Rémy, *Comment meurt un réseau*, Raoul Solar, 1947, p. 164.

enfants se rendent au pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray, ce haut lieu de piété breton. « Nous ne manquions jamais de gravir à genoux [...] les marches de la *Scala Sancta* et, après un frugal déjeuner en plein air, de visiter la Chartreuse où nous éprouvions un délicieux frisson à voir luire dans l'ombre, sous la lanterne qui se balançait au bout d'une corde, les ossements blanchis des neuf cents prisonniers de Quiberon, fusillés sans pitié par ordre du Comité de salut public. » En 1928, lors des élections législatives, avant que Gilbert ne mit son bulletin dans l'urne, Théodore Decker lui fit cette recommandation : « Tu voteras pour l'abbé Desgranges, parce qu'il est prêtre ! » Près de vingt ans plus tard, l'électeur aura l'occasion, comme nous le verrons, de faire plus ample connaissance avec l'ancien député du Morbihan. On ne sait si ce dernier fut à l'origine de la désaffection de Rémy pour les hommes politiques. À Fernand Grenier qui lui fera grief en 1947, dans un article paru dans les *Lettres françaises*, de ne jamais avoir voté, Rémy répondra que cette information est inexacte : « J'ai voté une fois, avant la guerre, pour un candidat qui a été élu. Celui-ci n'a rien eu de plus pressé que de trahir tous ses engagements et de tenir pour lettre morte le programme à quoi il s'était engagé<sup>1</sup>. »

Gilbert devait accomplir ses études au collège Saint-François-Xavier. Pour se rendre en cours, il n'avait que la rue à traverser. Gilbert effectua son entrée à « FX » en classe de septième, au mois d'octobre 1912, et acheva son cursus en classe de philosophie durant l'été 1920. Le collégien Renault n'entend rien aux mathématiques. Un jour, son professeur de rhétorique, parlant de son style, lui rend sa copie, avec cette annotation : « Plat comme une punaise à genoux. » Le jeune homme, en revanche, brille dans quelques matières dites littéraires, l'histoire et la géographie, de même qu'en philosophie. En 1915, il contempla, dans la chapelle de l'institution, en partie transformée en hôpital militaire, l'étendard du Sacré-Cœur déployé par les zouaves pontificaux lors des combats qui s'étaient déroulés quarante-cinq ans plus tôt autour du village de Loigny. « Pour aller en classe, nous passions entre deux rangées de blessés aux pansements sanglants, allongés de part et d'autre d'un long couloir sur leurs civières. J'ai gardé le souvenir très vif de cet étendard de soie qui portait en son milieu un cœur brodé en fils d'or rehaussant nos trois couleurs. » Un matin du printemps de l'année 1918, alors qu'il n'a pas encore

1. *Carrefour*, le 1<sup>er</sup> octobre 1947.

## L'ÉTRANGE COLONEL RÉMY

quatorze ans, il quitte avant le lever du jour le domicile familial et se rend à pied au camp de Meucon, distant de dix kilomètres, où cantonnait une unité de l'armée américaine, avec l'idée de s'y faire incorporer comme enfant de troupe. Il fut rendu l'après-midi même à ses parents et reçut l'une « des plus magistrales raclées qui [lui aient] été administrées de la main de [son] père ». Catherine de Castilho se souviendra de « tout le poids de la stricte éducation, fondée sur le respect de l'autorité paternelle, qu'on s'était appliqué à m'inculquer dès mon plus jeune âge ».

Approchant de la fin de sa scolarité, Gilbert passe la première partie du baccalauréat. Butant, par obstination, sur l'épreuve de physique, qu'il ne prépara jamais, il dut se présenter à trois reprises à l'oral de l'examen. Il ne dut qu'à l'extrême indulgence du jury d'être reçu. Léon intima l'ordre à cet enfant récalcitrant de s'inscrire à la faculté de droit. Une notice biographique, conservée aux archives de l'ordre de la Libération, stipule qu'il effectua des études juridiques. Cette assertion paraît ne reposer que sur la propre déclaration de son auteur qui, sur une fiche de renseignements destinée à la chancellerie, indiqua qu'il était « bachelier ès lettres, bachelier en droit<sup>1</sup> ». Une autre fiche remplie à Londres au mois de mars 1942, à la rubrique « degré d'instruction », indique simplement : « Études secondaires<sup>2</sup> ».

### *Stagiaire à la Banque de France*

À l'automne de cette même année 1920, Gilbert entre comme stagiaire à la succursale vannetaise de la *Banque de France*. Quatre ans plus tard, le jeune homme s'inscrit au concours national de recrutement. Admis à l'écrit, Gilbert est convoqué pour l'oral au siège parisien de l'organisme, rue La Vrillière, à mi-chemin entre le Louvre et la Bourse, et est reçu *in extremis* 99<sup>e</sup> sur 100. « Tout frais émoulu de mon dix-neuvième anniversaire, je venais de franchir victorieusement les deux étapes du concours d'attaché à la Banque de France. » *Victorieusement ?* La modestie est un mot qui n'a pas cours dans le langage de Gilbert Renault.

Une fiche de renseignements complétée à la demande des Forces Françaises Combattantes le décrit tel qu'il devait déjà être à l'époque

1. Archives du musée de l'ordre de la Libération, dossier 854.

2. Archives nationales, 171 MI 22.